

Conseil scientifique de l'ENS

1^{er} juillet 2022

Projet de procès-verbal

Membres nommés présents :

Stanislas LYONNET, Président du conseil scientifique, Professeur en génétique, Université de Paris Descartes

Emmanuel TRIZAC, Directeur du LPTMS, Université de Paris Sud

Pierre-Michel MENGER, Professeur au Collège de France, Chaire de sociologie du travail créateur

Membres nommés absents - procurations :

Daphné BAVELIER, Professeure au département de psychologie et sciences de l'éducation, Université de Genève (Suisse), a donné procuration à Stanislas LYONNET

Anne EPHRUSSI, Professeure de biologie moléculaire, Heidelberg (Allemagne), a donné procuration à Emmanuel TRIZAC

Elisabeth GASSIAT, Professeure de mathématiques, Université de Paris Sud, a donné procuration à Emmanuel TRIZAC

Justine LACROIX, Professeure de théorie politique, Université libre de Bruxelles (Belgique), a donné procuration à Clotilde POLICAR

Saadi LAHLOU, Directeur, Institut d'études avancées de Paris, a donné procuration à Frédéric WORMS

Membres élus présents :

Représentant des professeurs et assimilés :

Bernard PLAÇAIS, Professeur des universités

Johanna SIMÉANT-GERMANOS, Professeure des universités

Représentants des autres enseignants et personnels :

Romain JOLIVET, Maître de conférences, École normale supérieure, Département de géosciences

Représentant des ingénieurs d'études et ingénieurs de recherche :

Pascale ARAUZ AUBRUN, ITRF, École normale supérieure, Bibliothèque de lettres

Représentants des normaliens élèves :

Rodrigue FRIAUD, Élève normalien

Représentants des normaliens étudiants et étudiants mastériens :

Johanne LEBRUN-THAURONT, Étudiante normalienne

Membres élus absents - procurations :

Antonin REITZ, Étudiant normalien, a donné procuration à Rodrigue FRIAUD

Membres de droit :

Frédéric WORMS, Directeur

Anne CHRISTOPHE, Directrice adjointe Sciences

Valérie THEIS, Directrice adjointe Lettres

Emmanuelle SORDET, Directrice de la Bibliothèque

Dorothee BUTIGIEG, Directrice des études Lettres par intérim

Invités permanents :

Myriam FADEL, Directrice générale des services
Cédric GUILLERME, Directeur des relations internationales
Clotilde POLICAR, Directrice des études Sciences
Stéphanie TROUFFLARD, Cheffe de cabinet
Emmanuel BASSET, Délégué à la stratégie et au développement

Invités sur des points spécifiques :

Dylan COLAS, chargé de mission dimension durable
Leïla VIGNAL, Directrice du département de géographie et territoires
Carlo SIRTORI, Professeur, département de physique

ORDRE DU JOUR

Conseil scientifique de l'ENS	1
1^{er} juillet 2022	1
Projet de procès-verbal	1
Ordre du jour	3
Approbation du procès-verbal du Conseil scientifique du 11 février 2022.....	4
Introduction du directeur.....	4
I. Points généraux.....	7
1. Charte contre les violences sexistes et sexuelles et plan d'action.....	7
2. Point sur le projet de réorganisation de la Direction des Études et de la Vie Étudiante	11
3. Groupe de réflexion Lettres-Sciences, Écoles d'été et d'hiver de l'ENS	14
4. Bilan annuel DimENSion durable, agir et penser pour demain.....	16
5. Point d'information : lettre d'orientation budgétaire 2023	21
II. Recherche et formation	23
1. Programme Suds, « Nouvelles compréhensions du monde », structuration 2022-2023	23
2. Création d'un parcours « ingénierie quantique » dans la mention de master Physique.....	25
3. Création d'un parcours pour l'agrégation de sciences sociales dans la mention de master Humanités.....	27
4. Présentation d'une activité de recherche et formation : projet Archives de Valérie Theis.....	28
III. Ressources humaines	35
1. RIPEC enseignants-chercheurs : liste des fonctions et responsabilités de la composante (C2) et cadrage budgétaire de la prime individuelle (C3)	35
2. Point sur le recrutement des enseignants-chercheurs – Campagne 2022	37
3. Bibliothèques, recrutement d'un nouveau conservateur ou d'une nouvelle conservatrice de la bibliothèque Ulm-Jourdan, mise en place d'un conseil scientifique	38
IV. Actualités de l'université PSL.....	40
1. Information sur la procédure de sortie de l'expérimentation	40
2. Point sur les appels à projet en cours	40
3. Point d'information, chaire de professeur junior PSL à l'ENS.....	41
4. Point d'information, nomination du nouveau VP recherche PSL	41
V. Points divers	41
1. Relations internationales – Fonds de solidarité mis en place suite à la guerre en Ukraine.....	41
2. La Nuit de l'ENS – Un festival des sciences et des lettres	43
3. Allocution de Stanislas Lyonnet, Président du conseil scientifique	44
VI. Questions diverses	47

La séance est ouverte à 9 h 00.

Stanislas LYONNET énonce la liste des procurations enregistrées.

Approbation du procès-verbal du Conseil scientifique du 11 février 2022

Rodrigue FRIAUD signale que le projet mentionné dans son intervention retranscrite en page 17 s'intitule « PSL-Anthropocène ». Par ailleurs, il demande pourquoi plusieurs intervenants ne sont pas nommés dans le compte rendu.

Anne CHRISTOPHE explique que le procès-verbal a été rédigé sur la base d'un enregistrement et la personne en charge ne reconnaît pas toujours les intervenants.

Stéphanie TROUFFLARD ajoute que la personne chargée de la rédaction du procès-verbal n'est pas présente à cette séance et invite les intervenants à énoncer leur nom et prénom.

Stanislas LYONNET met aux voix le procès-verbal.

Le procès-verbal du Conseil scientifique du 11 février 2022 est approuvé à l'unanimité.

Introduction du directeur

Frédéric WORMS souligne que cette séance est pour lui exceptionnelle à plusieurs titres. S'il était porté par la grandiloquence lors de ce premier conseil où il se présente avec les responsabilités de directeur de l'École, dont il mesure tous les enjeux, il se permettrait de dire que les sujets inclus à l'ordre du jour, aussi bien sur les programmes scientifiques que sur les programmes concrets, tels que les violences sexistes et sexuelles (VSS), l'École durable ou les Suds, reflètent les défis contemporains, parce que le désordre du monde apparaît dans cet ordre du jour. L'ENS tentera de les aborder et de les affronter avec ses moyens, ses ressources et ses spécificités, dans le court et le moyen terme, durant les cinq années du mandat qui lui a été confié, avec l'équipe de direction, les membres du conseil scientifique et tous les partenaires de l'École.

L'idée n'est pas d'affirmer qu'il s'agit de sauver le monde ou de répondre à tout le désordre du monde mais de tenter de le faire avec les spécificités de l'ENS. Parmi celles-ci, il convient de rappeler trois dimensions importantes, dont Frédéric WORMS mesure ce que signifie d'en avoir la charge. La première concerne les ressources institutionnelles et intellectuelles de l'École normale, à savoir :

- les moyens de recherche et de formation, qui seront renforcés. Le conseil scientifique est le lieu où se discutent tous les projets majeurs en la matière. Certains seront présentés à cette séance. Ils sont au cœur des départements et ces derniers restent les piliers de l'École. Ces projets concernent avant tout les étudiants et les étudiantes, qui sont aussi au cœur de l'ENS, et ils ont besoin de tous les services de cette dernière et de ses personnels pour être concrétisés. De même, quelques projets disciplinaires, qui constituent des réponses à ces défis contemporains, seront présentés ce jour ;
- les ressources de l'université PSL, dont l'École est un établissement composante. Marc MÉZARD l'a toujours définie ainsi comme l'un des moyens pour l'ENS de devenir une grande école universitaire, d'accéder à son autonomie, notamment de diplomation d'université à part entière rayonnant sur un premier cycle et sur le doctorat et s'ouvrant sur le monde des universités internationales, et d'entrer dans ce périmètre agrandi et démultiplié par les établissements et l'université PSL ;

- les partenaires de l'École :
 - les grands partenaires publics, tels que l'AP-HP ou l'Agence française de développement, essentiels au sein de différentes directions, dans le domaine du lien entre recherche et politiques publiques et recherche et vie publique de manière générale ;
 - les partenaires privés, dont la mobilisation s'appuie sur la Fondation de l'École. Celle-ci fait partie , avec l'A-Ulm bien sûr, d'un pôle qu'on peut regrouper sous le nom de code « Alumni », lequel a un seul défaut pour une école comme l'ENS, qui est qu'il est au masculin. Il faudrait dire « *alumni et alumnae* », mais l'écriture inclusive ne va pas jusqu'au latin, ce que l'on peut regretter.

Frédéric WORMS mentionne également des déséquilibres, auxquels l'École s'efforcera de répondre durant les cinq ans de son mandat. C'est l'une des raisons pour laquelle la lettre d'orientation budgétaire sera, pour la première fois, exposée à ce conseil. Une telle présentation est normalement réservée au conseil d'administration mais la direction voulait partager avec les membres du conseil scientifique les grandes questions relatives aux équilibres.

Frédéric WORMS cite notamment les équilibres internes, avec la croissance maîtrisée de l'École. Elle est qualitative mais représente surtout une transformation majeure, avec les offres de formation de PSL, les grands programmes du PIA, l'ouverture sur l'international. Sera aussi lancée une réflexion et action sur les équilibres de l'École, qu'il faut évaluer à l'aune de sa contribution à la recherche et non à l'aune du strict taux d'encadrement de ses étudiants.

À cet égard, Frédéric WORMS met en avant le grand déséquilibre entre la contribution de l'École à la recherche et les moyens dont elle dispose. Il sera question de ces derniers dans la présentation de la LOB, s'agissant notamment de l'informatique, de l'immobilier ou des services en tension extrême. Ces moyens obligeront, durant les cinq ans qui viennent, à assurer l'équilibre de façon forte.

Les moyens relèvent davantage du conseil d'administration mais ils incluent la question de l'impact de certaines mesures budgétaires sur les finances. Ainsi, les salaires des élèves normaliens sont indexés sur le SMIC, sans compensation par le ministère. Il convient aussi de demeurer attentifs, et l'École le sera avec PSL, à quelques autres sujets d'équilibre.

Enfin, Frédéric WORMS met en avant la troisième dimension, liée aux personnes. Il voudrait en effet avant tout saluer Marc MÉZARD, qui a piloté ce navire pendant dix ans. Ce dernier l'a en effet gouverné, au sens de la voile. Frédéric WORMS a admiré pendant dix ans, notamment durant les six années où il était son directeur adjoint Lettres, sa façon de le faire, avec une vision d'ensemble et une attention aux détails, et justement aux personnes.

Frédéric WORMS signale que Marc MÉZARD n'a pas pu lui passer directement la main devant ce conseil scientifique car sa nomination n'avait pas encore eu lieu. Il tient aujourd'hui à lui serrer la main, en le remerciant, au nom de tous, pour tout ce qu'il a accompli pour l'École, à distance.

Frédéric WORMS remercie également l'équipe qui a accepté, pour certains de ses membres, de continuer dans la cabine de pilotage, et pour d'autres de le rejoindre :

- Anne CHRISTOPHE, directrice adjointe Sciences, et Myriam FADEL, directrice générale des services ;
- Valérie THEIS, anciennement directrice du département d'histoire et désormais directrice adjointe Lettres et Sciences sociales, qui se présente pour la première fois devant cette instance et a pris en main nombre de sujets très importants, dans le cœur des Lettres mais aussi de manière transversale ;

- Emmanuel BASSET, qui participe aussi pour la première fois à cette instance. Auparavant directeur de la recherche et de la formation graduée à PSL, il a accepté de prendre le poste de délégué à la stratégie et au développement, dans l'équipe de direction et le Codir de l'École ;
- Stéphanie TROUFFLARD, qui est devenue cheffe de cabinet tout en continuant à s'occuper des relations de la direction avec la Fondation.

Frédéric WORMS conclura sur cette dimension liée aux personnes en mentionnant les défis, notamment sociaux, de l'École, avec en particulier les instances de discussion. Une intervention est prévue plus tard dans la séance sur la bibliothèque de l'ENS, suite à la nomination d'Emmanuelle SORDET à un poste important à la Bibliothèque nationale.

À ce sujet, Frédéric WORMS indique que l'École a appris cette semaine, de façon brutale, la disparition de Pierre PETITMENGIN, figure de la bibliothèque de l'École pour des générations d'élèves, dont lui-même. Il voudrait lui rendre hommage ce matin. Pierre PETITMENGIN a incarné l'esprit de la bibliothèque de l'ENS, avec ce côté atypique qui permettait de rester 37 ans directeur. Entre Lucien HERR et Pierre PETITMENGIN, le XX^e siècle de l'École a été encadré par deux grands bibliothécaires. Par la grâce aussi de ces institutions à l'ancienne, ils n'avaient pas de mandats, de mutations et ils ne faisaient pas partie des conservateurs. Pierre PETITMENGIN était latiniste avant tout. Ainsi, les personnes importent énormément pour l'École et ce dernier savait parler à chaque personne, chaque fois de manière singulière.

Frédéric WORMS revient sur le sujet des défis. Quelques cadres précis seront présentés ce jour, en essayant, comme toujours, d'ajuster les moyens pour relever quelques grands défis scientifiques. Ils concernent notamment les sujets du climat ou de la santé, pour lequel il espère que Stanislas LYONNET restera une tête de proue des actions à mener avec les médecins et la médecine.

Concernant les défis sociétaux, ils sont à la fois externes et internes, Frédéric WORMS évoque largement, depuis trois mois, ceux qui sont en amont de l'École, pour ce qui concerne son ouverture sociale, et en aval, dans l'impact de l'ENS sur la société. La séance de ce jour commencera par l'un des défis internes, à savoir les violences sexistes et sexuelles. Mais d'autres cadres de débats seront lancés sur l'École comme institution et comme société. Il sera question des écoles d'hiver et d'été, dont la prochaine portera sur l'école durable. Plusieurs propositions pour animer la vie de l'École seront exposées.

Cette vie est institutionnelle et ce conseil évoquera, à ce titre, les perspectives institutionnelles de PSL. Elle inclut également les instances, dont le conseil scientifique, poumon de la recherche scientifique de l'École. Ses avis sont très précieux et ses rapports, qui orientent l'ENS, sont largement consultés. Frédéric WORMS en remercie vivement le président et remercie tous ses membres. Celui-ci a choisi de passer le relais mais guidera l'instance durant toute cette séance.

Frédéric WORMS remercie encore une fois le conseil scientifique et réitère qu'il mesure pleinement la responsabilité qui lui a été confiée.

Stanislas LYONNET est convaincu d'exprimer une certaine émotion de l'ensemble du conseil scientifique à saluer Frédéric WORMS et les paroles très marquantes qu'il a prononcées à l'endroit de Marc MÉZARD. Le directeur a devant lui un programme, un projet, où est mise en avant une large continuité avec la direction précédente mais il est certain qu'il y a un cachet Frédéric WORMS. Le nouveau directeur l'imprime déjà depuis longtemps dans ce conseil, comme directeur Lettres et Sciences sociales. Sans nul doute, il l'imprimera de manière plus élargie sur l'École mais aussi au-delà, à PSL et bien plus encore.

Stanislas LYONNET sait que les membres du conseil scientifique s'associent à lui pour souhaiter beaucoup de succès à Frédéric WORMS.

I. Points généraux

1. Charte contre les violences sexistes et sexuelles et plan d'action

Valérie THEIS se présente, précisant qu'elle est historienne, spécialiste de l'histoire du Moyen-Âge. Elle travaille sur les transformations de techniques de gouvernement à la fin du Moyen-Âge, à partir d'un point d'observation particulier, la papauté, qui a inspiré un grand nombre de ces transformations. Par ailleurs, Valérie THEIS a fait son mémoire d'habilitation à diriger des recherches sur le rapport de la papauté à ses archives temporelles et sur le moment à partir duquel elle utilise ces dernières pour transformer la manière de gouverner.

Valérie THEIS présente le plan de l'École autour de la prise en charge des violences sexistes et sexuelles. Chacun a pu lire, le week-end dernier, différents articles de presse révélant des enquêtes sur des affaires de viol dans de nombreuses grandes écoles. Elle précise que l'ENS citée n'était pas celle de l'université PSL. Toutefois, ce n'est pas pour s'en réjouir car en réalité, tous les établissements peuvent être confrontés à ces situations.

S'agissant de l'université PSL, une grande enquête a été lancée entre décembre et janvier sur les violences sexistes et sexuelles. Les résultats très préoccupants de cette enquête ont été présentés au printemps. Ils ont montré que de nombreuses étudiantes, et également des étudiants, sont confrontés à ce type de violences durant leurs études. Les chiffres sont très élevés et inquiétants. Vincent PONS a souligné lors du conseil scientifique international qu'ils étaient encore pires à Harvard, mais cela reste extrêmement préoccupant.

Par ailleurs, l'École s'est rendu compte, à l'occasion de cette enquête, d'un manque de connaissance des dispositifs existants pour signaler des problèmes. PSL a mis en place une cellule d'écoute et de veille, qui fonctionne très bien mais qui restait très méconnue.

Un plan d'action a découlé des conclusions de l'enquête, avec deux grands volets dans un premier temps, sachant que d'autres seront sans doute menés par la suite :

- la rédaction d'une charte qui engagerait collectivement la communauté normalienne pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles ;
- la mise en place d'un plan de formation des étudiants et des personnels de l'École, toutes catégories confondues, dès la rentrée prochaine.

Concernant la charte, elle a pour objectif d'améliorer la connaissance de ces problèmes au sein de la communauté de l'École, de fournir des ressources et de donner confiance aux victimes et aux témoins de ce type d'agissements. Il s'agit de les assurer que l'ENS est à leurs côtés, qu'ils seront accompagnés et que l'ensemble de la communauté condamne ces pratiques. Il convient aussi d'encourager les signalements car l'enquête a révélé des situations et un certain nombre de problèmes graves dont l'École n'avait jamais été avertie.

La charte a également été élaborée dans une perspective inclusive. Il ne s'agit pas d'opposer des groupes à l'intérieur de la communauté, et surtout pas de partir du principe que d'un côté, des personnels ou des enseignants-chercheurs seraient potentiellement d'éventuels agresseurs, et de l'autre, les étudiants seraient potentiellement des victimes, soit d'autres étudiants, soit des enseignants-chercheurs. Tout le monde peut être confronté à ces violences sexistes et sexuelles à un moment de la vie, soit en tant que victime, soit en tant que témoin, ou parce qu'en tant qu'enseignant-chercheur, l'on est avisé par un étudiant ou une étudiante d'une situation de ce genre. Il faut être préparé et savoir comment agir lorsque de tels faits sont rapportés, ce qui n'est ni évident, ni intuitif. Il est nécessaire de connaître les lois existantes en la matière, d'apprendre à avoir recours

aux services pertinents, etc. La charte a vraiment vocation à aider à accompagner tous les membres de la communauté.

En vue de l'élaboration de la charte, des remontées du terrain ont été recueillies auprès des départements, des laboratoires et des représentants des étudiants. Pour ce qui la concerne, Valérie THEIS s'était proposée de les coordonner et de rédiger un premier brouillon. De nombreux départements ont transmis des listes d'idées, des éléments importants qu'il ne faudrait pas omettre, voire des textes déjà aboutis, comme ceux extrêmement développés proposés par le département de géosciences, dont elle s'est largement inspirée.

Valérie THEIS a rédigé un premier projet concernant plus spécifiquement les relations entre les enseignants et enseignantes et les étudiants et étudiantes. Il a été présenté en commission des études et a suscité des réactions des élus étudiants dans les instances, des représentants des étudiants au sein des départements et de certains collègues.

Il a été proposé aux représentants des étudiants d'ajouter à la charte une partie concernant plus spécifiquement les relations des étudiants entre eux, en leur donnant deux possibilités : soit élaborer des propositions à partir des remontées reçues, soit rédiger eux-mêmes des dispositions. Ils ont choisi cette dernière option, ce dont Valérie THEIS se réjouit. Cependant, certains collègues ayant formulé des observations sur les propositions, elle insiste sur le fait que cette deuxième partie a été rédigée par les étudiants eux-mêmes et reflète donc leur style, leurs mots, leurs préoccupations, qui ne sont pas exactement les mêmes que ceux des personnels. Il est néanmoins important, dans une optique inclusive, qu'ils aient leur place et leur manière de s'exprimer sur ces questions.

En outre, à la suggestion des étudiants, des définitions et les sanctions encourues pour différents types de violences ont été ajoutées en annexe de la charte. Même si initialement, l'idée n'était pas d'inclure ces éléments, qui pouvaient être trouvés sur internet et semblaient alourdir le texte, Valérie THEIS considère que c'est finalement une excellente idée.

Depuis, de nouvelles remontées ont été reçues de certains départements, dont les conseils ont eu le temps de discuter. Elles ont été intégrées pour certaines, mais d'autres n'ont pu l'être pour le moment. À l'heure actuelle, la charte a été présentée en CT, dont quelques remarques seront intégrées. Après la présentation au CS, elle sera soumise la semaine prochaine au conseil d'administration. Les observations qui seront émises dans ces instances seront également prises en compte dans la charte, de même que les remontées des départements qui n'ont pas encore pu l'être.

Ce texte est ainsi conçu comme étant amené à se transformer au fur et à mesure des idées des uns et des autres, des situations auxquelles l'École pourrait être confrontée à l'avenir et auxquelles personne n'avait pensé à l'origine. Pour cette raison, elle est présentée au conseil scientifique aujourd'hui mais pas soumise au vote, afin d'éviter de la figer dans un état encore provisoire. Le souhait est de continuer à l'améliorer. Le projet de séminaire que les étudiants envisagent autour de ces questions l'année prochaine fera sans doute émerger de nouvelles idées. Il importe que ce texte soit vivant et corresponde à un état actuel de la question, en espérant qu'il connaîtra des améliorations.

En parallèle à cette charte sera ajouté dans toutes les conventions de stage de l'École un paragraphe rappelant l'importance d'un engagement de tous les signataires à lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Pour ce qui concerne le plan de formation, l'École a pris une décision très forte, visant à rendre obligatoire, dès la rentrée prochaine, une formation pour les étudiantes et les étudiants ainsi que les enseignants et les enseignantes. D'une durée de deux heures, elle devrait être facile à intégrer dans un emploi du temps. L'idée n'est pas de stigmatiser mais d'aider tous les membres de la communauté de l'École à faire face aux violences sexistes et sexuelles et de leur donner des outils.

À cet égard, Valérie THEIS remercie très chaleureusement Dorothee BUTIGIEG d'avoir négocié avec les associations et les organismes de formation pour prévoir ce grand plan de formation. Elle a fait appel à diverses structures, telles que La Fusée, Sexe et consentement, Egae, qui ont des orientations différentes et offrent donc des formats différents. Ainsi, Egae propose une séance commune pour les enseignants et les étudiants. D'autres organismes organisent des formations uniquement pour les enseignants et les enseignantes, d'autres encore uniquement pour les étudiants et les étudiantes. Chacun pourra ainsi choisir un format selon sa sensibilité et le type de formation auquel il souhaite avoir recours.

Ces formations débuteront le 3 septembre car, dès la rentrée, des fêtes étudiantes sont organisées et des problèmes peuvent y survenir. Quatorze amphis ont été programmés, avec des horaires différents, y compris le samedi, afin que tout le monde puisse trouver sa place. Les sessions dureront jusqu'au 29 novembre. Des collègues ayant déjà organisé ce type de formation dans leur département, en étaient extrêmement contents. Certains d'entre eux qui, initialement, n'en percevaient pas vraiment l'utilité, se sont rendu compte que cela leur apportait beaucoup.

Une séance de théâtre-forum, plus spécifiquement destinée aux doctorants, est prévue le 20 octobre, au théâtre Nicole Loraux, mais ils sont aussi les bienvenus dans tous les autres amphis. Nombre d'entre eux ayant des charges d'enseignement, ils peuvent également choisir de rejoindre les sessions à l'intention des enseignants.

Pascale ARAUZ AUBRUN rappelle qu'un référent, Didier PATUREL, a été élu au dernier CHSCT et suggère d'ajouter son nom à la liste des personnes à contacter.

Valérie THEIS en convient. Elle a rencontré Didier PATUREL, qui ayant lui-même suivi une formation, est encore plus préparé et à même d'être référent. Son rôle ne sera pas de traiter les situations mais d'aiguiller.

Johanne LEBRUN-THAURONT remercie Mme THEIS et toute la direction pour le travail accompli pour l'élaboration de cette charte. Le groupe « égalité, diversité, inclusion » du département de géosciences a très positivement apprécié le texte proposé. Cependant, il n'était pas sûr que le terme de « personnels BIATSS » inclue tous les agents administratifs et techniques liés au CNRS. Par ailleurs, en termes de cadrage, cette charte couvre un champ plus large que les relations entre les enseignants et les étudiants. Certains paragraphes très généraux concernent aussi celles entre collègues. Aussi, il semble opportun d'établir une charte pour tous types de relations au sein de l'École, ce qui n'empêche pas de prévoir des paragraphes spécifiques à celles entre les enseignants et étudiants.

Valérie THEIS fait valoir que tel est bien le sens du préambule, qui stipule que la charte concerne tout le monde. Les dispositions sont ensuite déclinées avec des spécificités sur les relations entre enseignants et étudiants, entre étudiants, etc. Cela est souligné au fil du texte mais des collègues en chimie ont estimé que cela n'apparaissait pas suffisamment dans la deuxième partie. Ils ont donc suggéré d'y prévoir des sous-parties, pour bien distinguer celles concernant davantage les rapports enseignants-étudiants, d'une part, et entre étudiants, d'autre part.

Valérie THEIS signale que les parties du texte figurées en italique introduisent précisément le passage d'un type de relations à l'autre. Ainsi, la phrase indiquant qu'il « *va de soi que ces rappels spécifiques s'appliquent également à l'ensemble de la communauté de l'École* » a été intégrée dans la partie rédigée par les étudiants et les étudiantes, où nombre de dispositions concernent vraiment chacun. Mais il est vrai qu'il peut être utile de faire apparaître plus clairement le plan.

Johanne LEBRUN-THAURONT rejoint cette proposition et précise qu'elle souhaitait simplement s'assurer que le cadrage était devenu large.

Valérie THEIS précise que le terme BIATSS concerne tous les personnels administratifs.

Frédéric WORMS remercie Valérie THEIS d'avoir coordonné ce travail très important, qui n'est pas une mince affaire, en raison de nombreuses discussions et réflexions à prendre en compte. Il adresse également ses remerciements à celles et ceux qui y ont participé. Par ailleurs, il convient qu'il est nécessaire de mentionner le référent au sein du CHSCT. Le CT a émis la même remarque et la direction a conscience d'une insistance dans ce texte sur les relations pédagogiques. Elle est due au contexte des enquêtes évoquées par Valérie THEIS. L'une des évolutions dans l'année à venir serait peut-être de prendre en compte l'ensemble des relations professionnelles et personnelles au sein de l'École. De toute manière, cette charte est conçue de telle façon qu'elle n'est pas liée à un contexte, causalement, et la direction a conscience de la communauté entière.

Frédéric WORMS souhaite également informer le conseil scientifique qu'Anne-Françoise BENHAMOU, qui était référente égalité au sein de l'École normale, passe le relais à Charlotte JACQUEMOT, directrice du département d'études cognitives et membre de la cellule d'écoute et de veille de PSL.

Valérie THEIS ajoute que l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs a élaboré une charte contre les violences sexistes et sexuelles, puis une grande charte « égalité », plus générale, laquelle renvoie à la première. Un dispositif similaire pourrait être envisagé pour l'ENS.

Emmanuel TRIZAC demande s'il est prévu, dans les formations envisagées, d'effectuer des mesures, à l'instar de ce qui est fait pour différents exercices consistant à associer différentes qualités, telles que « masculin/féminin », et de les croiser avec différents attributs plus ou moins négatifs. En effet, cela lui paraît être une façon de toucher du doigt notre propre imperfection et de réaliser que l'enfer n'est pas uniquement les autres.

Valérie THEIS signale que Dorothée BUTIGIEG, après avoir assisté à certaines formations, s'est rendu compte que leur discours ne correspondait pas toujours très bien au contexte d'une ENS. Certaines d'entre elles ont des références liées au monde de l'entreprise. Ne pensant pas nécessairement que les normaliens sont des étudiants très doués, elles conçoivent parfois des séances se déroulant trop lentement. Dorothée BUTIGIEG a donc établi un guide pour expliquer comment construire ces formations.

Dorothée BUTIGIEG confirme que le contenu de la note en question donne des éléments de contexte. Généralement, ces organismes organisent des amphis pour les étudiants et n'interviennent pas uniquement en milieu professionnel. Cependant, l'École présente tout de même des spécificités, tel que l'internat, la présence d'une cafétéria et du bar autogéré par les étudiants, qui donnent un contexte particulier. Le souhait était aussi d'une certaine homogénéité dans les contenus. Des organismes de formation sont des structures associatives, créées par des enseignants-chercheurs, qui sont les formateurs. D'autres sont des formateurs plus professionnels. Il est donc prévu un panel de formats et de structures, présentant un choix, sauf pour les primo-entrants, qui auront tous le même organisme de formation.

En revanche, étant donné qu'une inscription sera imposée à l'ensemble des étudiants et étudiantes déjà en scolarité, on souhaite leur laisser un choix. Le contenu sera toutefois assez homogène. Il ne sera pas possible, sur deux heures, de rentrer dans trop de détails mais les organismes apporteront des informations sur les définitions, l'identification de différentes formes de violences sexistes et sexuelles, le cadre juridique, les sanctions et les aspects pratiques sur la conduite à tenir lorsque l'on est victime ou témoin. Le souhait est de permettre des interactions, dont l'expérience montre qu'elles sont possibles, même dans de grands groupes tels que les amphis. En revanche, il sera bien expliqué, en début de séance, que les témoignages personnels ne sont pas envisagés dans ce cadre.

Après cette campagne de formation de masse, l'École envisage de la compléter au deuxième semestre par des formats un peu différents, notamment en plus petits groupes, pour approfondir certains sujets.

Valérie THEIS ajoute que des enquêtes seront mises en place par la suite.

Pierre-Michel MENGER s'enquiert des instances traitant des cas signalés.

Myriam FADEL met en exergue l'intérêt des dispositifs sur ce sujet, qui est aussi de considérer les actions à entreprendre suite aux signalements, de déterminer les structures de prise en charge, de voir si cela tourne dans le vide ou reste entre les mains de personnes qui se sentent bien démunies, avec une responsabilité trop forte. L'objectif consiste à varier les guichets. Lorsque le signalement est suffisamment conséquent, il est pris en charge par la direction générale des services.

À cet égard, Myriam FADEL souligne qu'au vu des résultats de l'enquête PSL, l'une des actions de l'École vise à faire en sorte que les témoignages anonymes révélant des infractions graves puissent être pris en compte. Une adresse pour les signalements, dont elle a la charge, a été communiquée à cet effet. En l'occurrence, elle n'a malheureusement reçu aucune suite pour pouvoir aller plus loin dans le traitement des cas de viol qui avaient été révélés.

Le traitement envisagé de ces situations est similaire à celui prévu dans n'importe quelle institution qui prend en charge ces sujets. En rentrant dans des considérations juridiques, lorsque le signalement est étayé, car faisant l'objet par exemple de plusieurs témoignages, de certificats médicaux ou de plaintes déposées à la police et en début d'instruction, et si les faits n'ont pas été révélés aux autorités juridiques, l'École le fait conformément à l'article 40 du code de procédure pénale. Le directeur en est responsable et cela ne nécessite le passage devant aucune instance.

En revanche, si l'action pénale est engagée, l'École doit se saisir de l'action disciplinaire, auquel cas elle peut solliciter la constitution d'une commission disciplinaire si les éléments sont suffisamment solides. Elle se déroule en deux phases, l'une d'instruction, la seconde de jugement. Si la personne concernée est enseignant-chercheur, la commission a une totale responsabilité sur la sanction ou la non-sanction. Si l'auteur présumé est un étudiant, les textes internes prévoient que la section disciplinaire constituée rend un simple avis, la décision d'une sanction ou d'une non-sanction appartenant au directeur.

Si les signalements ne présentent aucun élément tangible opposable, l'École met en place une commission d'enquête interne. Elle n'est pas instituée dans les textes mais est constituée à mesure des faits révélés. Elle est de nature administrative et sa composition est organisée, l'École pouvant décider d'y inclure des membres internes ou extérieurs. Certaines institutions systématisent le recours à des membres extérieurs.

Cette commission jouit d'une indépendance pour enquêter, l'objectif étant de le faire à charge et à décharge. Le contenu de son rapport à l'issue de l'enquête permet d'apprécier si des suites doivent être données, soit au pénal, soit au disciplinaire.

Stanislas LYONNET remercie Valérie THEIS pour ce travail sur ce sujet d'importance, mené avec beaucoup de tact et de profondeur.

2. Point sur le projet de réorganisation de la Direction des Études et de la Vie Étudiante

Emmanuel BASSET se présente, en précisant qu'il a rejoint l'équipe de direction de l'ENS début mai, dans une fonction nouvelle au sein du Codir, qui a pour but d'aider à dessiner le cadre global et commun au sein duquel les différentes activités, notamment de formation et de recherche, prennent place. Les 10 ou 15 dernières années ont été une période de grands changements, dynamiques et de transformations à l'École. Lors de sa prise de fonction, Frédéric WORMS a mis en exergue l'enjeu de dresser un bilan, stabiliser et décider du cap pour les prochaines années, pour que toutes ces activités puissent se dérouler dans de bonnes conditions, être soutenables et s'intégrer dans un projet global.

Aussi, Emmanuel BASSET a été sollicité par Frédéric WORMS pour l'aider à tracer ce cadre commun et ces équilibres et travailler sur des questions dont certaines étaient déjà identifiées, d'autres se rajoutant au fur et à mesure. Il s'agit notamment :

- de la façon de recruter les étudiants au sens large, à savoir ceux du diplôme de l'ENS mais aussi ceux qui y suivent des formations, dans le cadre par exemple de masters PSL opérés par l'École ;
- des statuts des étudiants, assez différents en fonction de la formation ;
- du suivi des parcours des étudiants après l'ENS ;
- de la construction du discours sur ce qu'apporte celle-ci à ses étudiants et à la société en général ;
- des conditions et du cadre dans lesquels les chercheurs peuvent mener leur travail, sujet important sur lequel il faut avancer et sur lequel l'ENS peut apporter à la communauté française en général, comme elle a su être pionnière sur certains dispositifs, qui sont aujourd'hui étendus à l'échelle nationale.

Emmanuel BASSET rappelle qu'il exerçait, depuis 2017, en tant que directeur de la formation graduée à PSL. A ce titre, il a suivi nombre de sujets et projets concernant directement l'ENS, s'agissant de la formation master, du doctorat ou de la recherche. Cela lui a permis d'avoir une assez bonne connaissance du paysage, même s'il lui reste beaucoup à apprendre sur le fonctionnement interne de l'École. Il y était également élève, il y a quelques années, et en a acquis une connaissance plus empirique, qui a besoin d'être rafraîchie. En tout cas, il est très heureux d'y revenir et d'en suivre le développement avec une grande proximité et de façon très opérationnelle.

Emmanuel BASSET se propose de présenter la structuration de la direction qui s'appellera dorénavant « direction des études, de la vie étudiante et des carrières » ou DEVEC. Sa création fait écho à un objectif de l'ENS, qui consiste à assumer plus directement et plus explicitement certaines fonctions concernant les étudiants et à suivre les actions de façon plus structurée au niveau de la direction. Cet enjeu très fort d'améliorer l'accompagnement individuel des étudiants à tous les niveaux est partagé par toute l'équipe de direction et le Codir élargi. La première étape a consisté, il y a quelques années, en l'intégration d'une partie vie étudiante dans les missions des directions des études.

Un cap sera à présent franchi, en créant dans cette direction un pôle consacré à la vie étudiante, dont Dorothee BUTIGIEG assumera la charge. Il s'agit d'une façon d'inscrire le souci de la vie étudiante et de ses différents enjeux directement en prise avec la direction, avec une fonction assumée et un service dédié. De plus, les différentes populations d'étudiants et d'étudiantes, en fonction de leur statut et des formations auxquelles ils et elles sont inscrits, ont parfois des besoins de suivi assez différents.

Il s'agit donc de structurer cette dynamique, engagée depuis quelques années. Un point un peu plus nouveau concerne la création d'un pôle « carrières » au sein de cette nouvelle direction. Cela fait suite à un diagnostic réalisé par Dorothee BUTIGIEG, sur la base d'une enquête très précise et détaillée menée l'année dernière. Ses conclusions sont en résonance avec celles de l'enquête réalisée en 2017 sur les conditions d'études et de scolarité des étudiants.

La lecture des deux documents fait ressortir des similitudes et des tendances de fond, dont un point important sur la nécessité d'accompagner les étudiants et les étudiantes dans la construction de leur projet professionnel le plus tôt possible, quelle que soit la carrière qu'ils et elles envisagent et

choisissent à leur entrée à l'ENS : carrière académique, enseignement secondaire ou supérieur, mais aussi fonction publique, entreprises, start-up, associations, etc.

La population des normaliennes et des normaliens, ainsi que des étudiants et étudiantes en master à l'ENS, est un peu particulière par rapport à celles d'autres grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce, où l'enjeu de sensibiliser et de communiquer sur l'importance de construire le projet professionnel très tôt est crucial. Le besoin d'accompagnement et de communication a été formulé par les étudiants et l'École a la volonté d'y répondre et de renforcer le lien avec le pôle et le domaine alumni et alumnae. L'action de l'A-Ulm est déjà conséquente pour accompagner les étudiants et les étudiantes et le souhait est de faire en sorte que le lien entre l'association et les anciens, d'une part, et les étudiants et étudiantes, d'autre part, soit plus efficace et les aide davantage à construire leur projet. L'École entend donc affecter des moyens à ce nouveau pôle.

Frédéric WORMS remercie Emmanuel BASSET d'avoir déjà pris en main de nombreux sujets, dont la réflexion d'ensemble sur celui-ci. Il tient à souligner plusieurs points, implicites mais qu'il faut rappeler. Le premier est qu'il reste, dans cette DEVEC, deux directions des études, Lettres et Sciences. À cet égard, il remercie Dorothee BUTIGIEG, qui a assumé pleinement la fonction de directrice des études Lettres et en assure actuellement l'intérim, ainsi que Clotilde POLICAR, qui a accepté de poursuivre sa fonction de directrice des études Sciences. Par ailleurs, la nouvelle structure, qui comprend deux autres pôles, est un regroupement de responsabilités mais sans direction unique, d'ensemble. Les directrices ou directeurs des études sont toujours liés aux directions adjointes de l'École.

Le deuxième point concerne le pôle « vie étudiante », qui aurait pu s'appeler « vie étudiante et ouverture sociale » mais il était souhaitable d'éviter de compliquer l'acronyme. Son activité sera rattachée au programme PESU, rebaptisé « Talens ».

Concernant le pôle « carrières », Frédéric WORMS insiste sur le dernier point mentionné par Emmanuel BASSET, signalant un choix fort de l'École à travers l'ouverture d'un poste pour le recrutement d'un responsable.

Johanne LEBRUN-THAURONT émet une remarque concernant le renforcement des liens avec les alumni. Certains anciens élèves de l'École n'ont pas nécessairement suivi toutes les modifications des statuts. Aussi, elle incite à veiller à ce point car cela peut blesser certains étudiants qui peuvent ne pas se sentir inclus. Par ailleurs, dans l'optique d'ouverture de l'École vers une plus grande diversité de profils, il convient que le pôle évite de proposer uniquement des alumni qui ne présentent pas cette diversité, car certains étudiants pourraient ne pas voir d'exemples qui leur ressemblent dans les carrières présentées.

Emmanuel BASSET en convient. C'est précisément l'une des raisons pour lesquelles la direction veut montrer qu'elle entend assumer cette mission d'accompagnement des étudiants, sans nécessairement la déléguer à une association d'alumni. Le pilotage en interaction directe avec la direction de l'École permettra de tenir compte de l'évolution des populations et des profils étudiants.

Frédéric WORMS souligne que l'A-Ulm a toujours accompagné, même si c'est parfois avec un temps de décalage les évolutions de l'École. Elle a maintenant pleinement intégré les étudiants à son registre. La direction de l'ENS est très claire sur le point soulevé par Johanne LEBRUN-THAURONT. Ainsi, dans son interview publiée dans le dernier numéro de la revue *L'archicube*, il a donné une définition très claire des normaliens et des normaliennes : ce sont toutes celles et ceux qui entrent par concours à l'École pour préparer un diplôme, et ce quel que soit le concours. Il n'est plus question d'étudiants et élèves. Cela permet d'ailleurs de faire ressortir une autre différence, qui les distingue des mastériens étudiants de PSL, même si leurs diplômes sont opérés par l'École et qu'ils y sont étudiants.

Frédéric WORMS rejoint l'analyse de Johanne LEBRUN-THAURONT concernant les « *role models* » et le fait de faire ressortir les carrières et les parcours. La lecture des portraits des anciens sur le site fait effectivement apparaître un temps de décalage. Cependant, le site évolue considérablement et O'len GAULTIER, qui en est responsable, met en scène de plus en plus les parcours de tous et toutes.

Anne CHRISTOPHE vient de parcourir la page Web de portraits d'étudiants créée par O'len GAULTIER, qui a veillé à montrer cette diversité. Elle a mis en avant des profils choisis dans les sélections internationales et parmi les étudiants et les normaliens et normaliennes entrés par le concours CPGE.

3. Groupe de réflexion Lettres-Sciences, Écoles d'été et d'hiver de l'ENS

Emmanuel BASSET explique que la création du groupe de réflexion Lettres-Sciences fait suite à une initiative lancée de façon un peu ponctuelle dans le cadre des réflexions sur la LPR mais interrompues en raison des confinements successifs. Le principe est de faire discuter les départements des lettres et des sciences sur leurs pratiques, en formation comme en recherche. Il ne s'agit pas, à ce stade, d'épistémologie pour savoir quelle est la pratique scientifique en sciences et en lettres, mais plutôt de pratique et de fonctionnement d'un département au sein d'un établissement.

Les objectifs visent à :

- créer un espace d'échange de préoccupations et de bonnes pratiques entre Lettres et Sciences ;
- permettre une discussion avec la direction sur des sujets au cœur des activités de l'École, notamment pour savoir comment envisager la formation et la recherche.

L'idée consiste à mettre en avant le fait que les pratiques peuvent être assez différentes sur certains points mais convergentes sur d'autres. Faire se croiser les perspectives et mener des discussions informelles entre les personnes permettrait d'enrichir la pratique de chacun et la compréhension qu'a chacun des évolutions en cours. Cela aide également à mettre en perspective ce qui impacte le quotidien dans une compréhension plus longue de la transformation de l'École.

Emmanuel BASSET cite, à cet égard, quelques exemples de thématiques qu'il serait proposé de traiter dans le cadre de ce groupe de réflexion :

- l'offre de formation et les équilibres au sein de chaque département, s'agissant notamment de la manière dont il organise l'offre en fonction des moyens mis à sa disposition ;
- l'accompagnement des étudiants pour leur carrière future, avec un accent sur le rôle très important de l'environnement des disciplines et des départements ;
- l'ouverture internationale des formations ;
- le doctorat et le recrutement des doctorants ;
- les conditions d'exercice et de financement de la recherche.

Ces thématiques, qui sont celles jugées les plus importantes et les plus urgentes à discuter, ne seront pas toutes traitées immédiatement. Le cadre du fonctionnement du groupe est en cours de finalisation et sera proposé aux départements. L'idée est d'apprendre au fur et à mesure quel est le meilleur format pour son organisation. Pour l'heure, il est prévu six séances, avec la participation à

chacune d'elles de représentants de quatre départements Lettres et quatre départements Sciences, sur la base du volontariat. En fonction des sujets, des personnes supplémentaires seront invitées, un équilibre devant être assuré entre une bonne représentation et le maintien d'une taille assez restreinte du groupe pour que la discussion soit libre, fluide et informelle.

Il est envisagé des séances de deux heures. Le calendrier est en cours d'établissement et sera proposé prochainement. L'essentiel est que ces réunions constituent des espaces, assez peu institutionnels, de discussions et d'échanges. En complément, il est envisagé de relancer ce qui était un séminaire d'élèves il y a quelques années, concernant les questions croisées d'épistémologie entre sciences dites dures et sciences humaines et sociales. Cette initiative semble très utile et importante pour des étudiants qui veulent se former par la recherche, voire à la recherche.

Johanna SIMÉANT-GERMANOS juge cette initiative très intéressante si elle parvient à restituer en particulier la variété des pratiques au sein des différentes sciences, des deux côtés. La crise de la reproductibilité des résultats en biologie peut parler à nombre de personnes en SHS. Cependant, elle pense qu'un économiste et une historienne, par exemple, ne raisonnent pas tout à fait de la même façon, avec la même épistémologie. Il serait donc essentiel de conserver cette diversité interne et d'être attentifs à des débats arrivant aujourd'hui de façon massive dans les SHS et qui, pour certains, inquiètent, tels que ceux sur l'application SHS de modèles, s'agissant de l'intégrité et de la protection des sources, qui sont un peu plaqués sur ce qui est appliqué en biologie, suite à des problèmes parfois posés, en particulier dans la recherche médicale. Cet espace serait ainsi un lieu intéressant pour discuter de ces questions.

Revenant sur le point précédent, **Pierre-Michel MENGER** indique s'être toujours demandé s'il existait un suivi des carrières des normaliens. Par ailleurs, il a eu accès, grâce à Yves LASZLO, à des données sur les parcours des scientifiques, qui montraient une appétence plus ou moins grande pour la recherche selon la formation disciplinaire : mathématiques, physique, biologie, etc. Il s'est donc posé la question de savoir si cette initiative d'analyse et de soutien des carrières était accompagnée d'un outil de travail pour agir à l'avenir de façon plus précise, en temps plus ou moins réel.

En outre, s'agissant des obligations professionnelles des étudiants et des élèves, qui ne sont pas exactement les mêmes, Pierre-Michel MENGER s'interroge sur le fonctionnement actuel en termes de contrats, de liberté de choisir sa voie, etc.

Emmanuel BASSET explique qu'une initiative a été lancée dès le mois de mai pour essayer de savoir ce que deviennent les normaliens et les normaliennes à la sortie de l'École. Une première enquête avait été réalisée il y a quelques années, mais le taux de réponse n'a pas permis d'obtenir une vue très représentative de ce qu'étaient devenus les étudiants. Ce point est vraiment important pour l'ENS, y compris car étant une façon de rappeler ce qu'elle apporte à l'enseignement supérieur et à la recherche en France et plus généralement, à la société.

L'objectif de cette initiative est ainsi d'obtenir une vision la plus exhaustive possible des carrières des diplômés des dix dernières années. Le détail des études sur le parcours des jeunes chercheurs ne sera pas immédiatement disponible, en ce qui concerne notamment le fait qu'ils sortent de telle ou telle grande école et les impacts que cela peut avoir sur le début de leur carrière scientifique et sa structuration. La direction essaie de savoir si des informations minimales peuvent être recueillies et est tout à fait disposée à en discuter pour voir comment cela pourrait croiser certains projets de recherche et conduire à un niveau d'information supérieur.

Frédéric WORMS remercie pour sa remarque Pierre-Michel MENGER, que l'École n'hésitera pas à mobiliser pour discuter de ces sujets majeurs avec son équipe et ses chercheurs. Elle le fera également en lien avec PSL, qui met en place des moyens et des mesures pour suivre les débouchés et les carrières de ses anciens.

Par ailleurs, Frédéric WORMS convient qu'il reste une différence entre les statuts, en ce qui concerne notamment l'engagement décennal. Un outil de suivi des carrières, certes imparfait, est en place à travers la commission d'engagement décennal, qui apporte depuis quelques années une vision sur l'immédiate sortie de l'École et dont les données sont très précises. En effet, elles sont issues d'une obligation de suivi, pendant quelques années, de la population appelée « élèves » par commodité. Il n'existe pas d'outil similaire pour les étudiants mais l'École en créera pour suivre les carrières de toutes et tous. Il s'agit d'un enjeu stratégique pour l'ENS, qui ne peut s'en désintéresser.

Ce sujet rejoint aussi la question des archives normaliennes, dans le souhait de documenter des parcours emblématiques dans toutes les disciplines et dans toutes les dimensions.

Romain JOLIVET salue la création de cet espace de discussions Lettres-Sciences, qui sera très intéressant pour permettre aux différents départements d'échanger des pratiques et de s'améliorer sur certains points. Cependant, il faudra bien préciser aux participants que l'objectif ne vise pas une normalisation des pratiques entre les différents départements. En effet, certaines disciplines n'auront absolument pas envie de se voir imposer les pratiques d'autres, qui viendraient à changer complètement leur mode de fonctionnement.

4. Bilan annuel DimENSion durable, agir et penser pour demain

Dylan COLAS précise qu'il a rejoint l'ENS au mois de septembre dernier, en vue de la mise en place de la démarche DimENSion durable, qui fait suite au premier bilan carbone de l'École et au plan d'action voté par le conseil d'administration de juillet 2021. En introduction, il rappelle que la démarche DimENSion durable se veut transversale et touche les activités de l'École, son fonctionnement et la façon dont elle réduit son empreinte carbone et les parcours d'enseignement et de recherche.

Avec le recul et 10 mois passés au sein de l'ENS, Dylan COLAS explique que son objectif est à présent d'instaurer une culture du développement durable à l'École, dans les services, les départements, les laboratoires, et d'intégrer progressivement une culture de la comptabilité carbone. Celle-ci n'est pas facile à mettre en place mais cette action est importante et intéressante à mener.

Dylan COLAS rappelle que le bilan carbone de 2021 avait dégagé les grands postes d'émissions de gaz à effet de serre de l'École. Une plateforme en ligne, lancée au mois d'avril, se veut la vitrine de communication et de participation de l'ENS sur ces sujets. En effet, dès son arrivée, il a jugé essentiel de présenter de manière transparente les actions existantes au sein de l'École en matière de développement durable

Des objectifs clés ont été fixés, qu'il s'agira de mesurer en 2024, le prochain bilan carbone devant réglementairement être dressé à cette date sur les données de l'année 2023.

Pour en avoir discuté avec des responsables de ce domaine au sein d'autres universités et écoles, Dylan COLAS souligne que l'ENS s'engage ainsi dans une démarche qui est vraiment en train de se structurer au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour la première fois en 2021, elle a répondu à l'auto-évaluation du label DRS, qu'il convient de poursuivre pour identifier les axes d'amélioration.

S'agissant de l'année écoulée, Dylan COLAS met en avant la création, dès la rentrée 2021, de groupes chargés de travailler sur les principaux postes d'émissions de l'École. Certains ont très bien fonctionné, d'autres un peu moins. Ces groupes de travail se voulaient représentatifs de l'ensemble des parties prenantes de l'établissement : étudiants, chercheurs, doctorants, personnels administratifs, etc. Un bilan des émissions de gaz à effet de serre des unités mixtes de recherche (UMR) a également été lancé, ainsi qu'un bilan carbone du numérique, mené par un groupe d'étudiants avec l'appui de la direction.

En outre, Dylan COLAS a participé à différents groupes de travail avec les cotutelles, d'autres établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, la ville de Paris, l'académie du climat ou la communauté DDRS de l'ESR. Au niveau de PSL, la structuration de cette démarche est en cours, avec la commission « responsabilité environnementale » du Sénat académique.

Par ailleurs, il a été procédé à la répartition en trois pôles des actions à mener, en mettant en avant un pourcentage à atteindre. Celui-ci est évolutif car l'augmentation du nombre de mesures mises en œuvre conduit à en réaliser d'autres. Plusieurs domaines sont concernés, et notamment :

- les déplacements : mise en place d'une charte d'engagement au niveau des départements, des laboratoires et des services de l'ENS sur la base du volontariat, qui les engage à se positionner sur les actions à mener, l'idée étant de poser le débat et de mettre en avant ces questions. À cela s'adosent des études conduites régulièrement sur les déplacements, et peut-être même des enquêtes à venir ;
- les achats : travail engagé avec PSL sur un appel à défi et création d'un groupe de travail au niveau de l'université ;
- les bâtiments : participation pour la première fois au concours CUBE ;
- la qualité de vie sur le campus et les éco-gestes : journée de sensibilisation à l'ENS.

Dylan COLAS ne détaillera pas toutes les actions, qui pourront être discutées avec les membres du conseil scientifique s'ils le souhaitent. Il se propose de faire un focus sur quelques points qui peuvent intéresser l'instance, en premier lieu la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre des unités mixtes de recherche (UMR). L'idée était de compléter, sans superposer, le premier bilan de 2021, en essayant d'estimer les émissions liées à l'activité de recherche.

Actuellement, 18 des 25 laboratoires ont finalisé leur bilan, sachant qu'il s'agit d'un objectif inscrit dans le plan d'action, qui prévoit la réalisation en 2024 de 100 % des BGES de ces entités. Cette question est assez complexe, car la collecte des données nécessite une charge de travail conséquente. Aussi, Dylan COLAS s'efforce de l'alléger au maximum, en proposant la méthode de Labos 1point5 du CNRS. Le périmètre comprend l'énergie, les déplacements, les achats informatiques et les véhicules, en excluant malheureusement le principal poste d'émissions, à savoir les autres achats. Néanmoins, un travail est actuellement mené avec le CNRS sur la collecte des données afférentes pour le prochain bilan carbone de 2024.

Dylan COLAS présente les chiffres-clés des BGES :

- l'impact carbone de la recherche d'environ 3 000 t Co2e, à comparer aux 10 000 t Co2e de l'ENS ;
- une moyenne de 1,2 t CO2e par membre de laboratoire ;
- le premier poste d'émissions portant sur les missions et les déplacements.

Un rapport de synthèse paraîtra prochainement. Les objectifs sur cet axe visent une prise de conscience, à l'échelle des laboratoires, de l'impact de la recherche sur les émissions de gaz à effet de serre et la déclinaison de plans d'actions.

En outre, Dylan COLAS fait part de chiffres parvenus récemment, suite au recensement avec PSL des publications liées aux objectifs de développement durable (ODD) à l'ENS. Celle-ci représente 0,6 / 1 000 publications scientifiques dans le monde et 2,9 / 1 000 publications liées à l'ODD 13 sur le changement climatique.

Le deuxième focus concerne le bilan carbone du numérique, qui représente un travail précurseur. Il n'a jamais été mené dans d'autres établissements ou n'a pas été publié. Il s'agit de mesurer l'ensemble des émissions dues à l'activité numérique de l'École, sachant qu'au niveau mondial, le numérique représente près de 4 % des émissions de GES. Or cette part est en augmentation très rapide. Il est donc nécessaire de mettre en place des politiques *ad hoc* sur la base de mesures concrètes.

À cet effet, un groupe d'étudiants volontaires du CERES s'est mis en place, qui donne lieu à des crédits ECTS de la part du centre. Il prendra la suite du groupe ayant réalisé le premier bilan carbone. L'ENS a également fait appel à un consultant spécialisé sur ces questions assez complexes. Les calculs sont en cours de finalisation et le rapport sera rédigé durant l'été. Il donnera lieu à une publication et à un plan d'actions pour les services de l'École visant à réduire cette empreinte carbone.

Par ailleurs, Dylan COLAS souligne que de nombreuses actions sont mises en place au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment la publication en février du rapport Jouzel. L'ENS est partie prenante de diverses actions, dans l'objectif de diffuser la démarche DimENSion durable, d'assurer une veille DDRS et d'être acteur des évolutions en cours dans la communauté ESR.

S'agissant du comité DimENSion durable, prévu par l'article 11 du règlement intérieur, il sera mis en place en septembre 2023 et se réunira deux fois par an, et éventuellement de manière exceptionnelle. Il aura trois rôles :

- diffusion de l'information ;
- consultation ;
- « comité scientifique », en apportant un éclairage les sujets de développement durable et de responsabilité sociétale à l'École.

Parmi les perspectives 2023 de la démarche DimENSion durable, il convient de citer :

- la mise en place du comité DimENSion durable ;
- la poursuite du déploiement des plans d'actions en vue du prochain bilan carbone de l'ENS, portant sur tous les enjeux environnementaux ;
- l'animation de sessions de formation aux enjeux DDRS à destination des personnels dès la rentrée de septembre 2022 ;
- la mise en lumière de la richesse des enseignements, en lien avec la transition écologique et sociale à l'ENS ;
- la valorisation des engagements étudiants pour le DDRS (associations, initiatives, etc.), la responsabilité sociétale de l'ENS consistant à former et mobiliser les étudiants et futurs citoyens ;
- le renforcement des synergies avec PSL, en travaillant notamment au sein du Sénat académique, sur les achats responsables, le bilan carbone et le rapport sur les objectifs du développement durable.

Frédéric WORMS remercie Dylan COLAS pour le travail accompli, dont chacun voit toute l'importance et l'intensité qu'il exige et qui montre l'action fédératrice de l'École. Il tient à signaler

qu'il est prévu de lancer l'école d'hiver et l'école d'été de l'ENS sur des sujets communs. La première portera sur l'école durable et la seconde sur l'école inclusive. Dylan COLAS et O'len GAULTIER, avec d'autres, piloteront cette activité.

Par ailleurs, le conseil scientifique accueillera au cours de la séance Jean JOUZEL, qui sera d'importance sur tous ces sujets.

Bernard PLAÇAIS salue cette action formidable. Néanmoins, il relève une petite ambiguïté dans son implémentation. Il subsiste une zone grise, qui ne permet pas de savoir si elle est mise en œuvre sur une base de bénévolat ou dans le cadre d'une politique de l'ENS. En tant que responsable d'équipe, il a reçu récemment un questionnaire de la part des étudiants mais le cadre dans lequel les données étaient demandées n'était pas précisé. Il présentait un côté formel, avec des délais à respecter, sans que l'on sache s'il était obligatoire ou non.

Par ailleurs, Bernard PLAÇAIS pense que les étudiants n'ont pas complètement mesuré l'ampleur de ce qu'ils demandaient. Aussi, il serait utile de préciser le statut de ces enquêtes. Il n'a aucun problème à y répondre, si nécessaire, mais il faut peut-être se rendre compte de l'ampleur de la tâche sur le terrain. En l'occurrence, il n'était pas possible de remplir ce document. Toutefois, ce témoignage n'enlève rien sur le fond et le soutien massif à cette initiative.

Dylan COLAS explique que le questionnaire sur le bilan carbone du numérique est un projet porté par le CERES et la direction, lui-même accompagnant les étudiants dans sa réalisation. La réponse à ces enquêtes s'ajoute au travail dans les laboratoires, les services et les départements. Il n'existe pas à l'École d'outils permettant de collecter directement les informations en effectuant des extractions. Il est nécessaire de faire des inventaires ou d'examiner concrètement les achats, pour identifier des facteurs d'émissions.

Aussi, une réelle question se pose quant à la façon d'avancer sur ces sujets tout en essayant de ne pas trop solliciter les départements, les laboratoires et les services. Pour cette raison, Dylan COLAS s'efforce d'instaurer une culture de la comptabilité carbone à l'École et cela passe avant tout par les outils. Ainsi, il effectue actuellement un benchmark de ceux que l'ENS pourrait adopter pour éviter que ce travail ne se reporte trop sur les gestionnaires de laboratoires, par exemple.

Rodrigue FRIAUD salue le travail accompli sur ce sujet. Il constate qu'il avance rapidement quand les moyens humains sont mis à disposition. Il se félicite également de l'appui sur les outils existants, comme ceux de Labos 1point5.

Par ailleurs, Rodrigue FRIAUD s'interroge sur la façon de fédérer ces initiatives portées par les UMR, les représentants des départements, pour assurer un partage des expériences, des moyens d'action et des stratégies. À l'instar de ce qui est fait dans certains laboratoires, il conviendrait peut-être d'envisager, au niveau des AG de départements, des décisions parfois contraignantes pour l'ensemble de la structure concernée afin de les faire émerger et de les discuter à l'échelle plus large de l'École.

Rodrigue FRIAUD fait aussi référence au CERES, initiative assez unique de l'ENS, et se demande si pour aller plus loin dans la réponse à la demande de formation des étudiants, il est envisageable de le transformer en département environnement à part entière. En effet, actuellement, les moyens dont il dispose, avec des personnels sous statut ATER, sont trop précaires pour assurer un enseignement d'une année sur l'autre.

Anne CHRISTOPHE explique que les départements sont des structures d'enseignement et de recherche. Quant au CERES, son but est de ratisser les 15 départements de l'École. En sortant des personnes de ces derniers pour les affecter au Centre, le risque est de les couper de leur département. Or, elles ne tiennent pas nécessairement à le faire. D'autres structures interdisciplinaires ont été créées plus récemment, telles que le centre des sciences de données.

Celui-ci inclut des chercheurs des départements de physique, de mathématiques, d'informatique et d'études cognitives, mais aucun d'eux n'a quitté son département. Ils gardent leurs liens disciplinaires mais se sont regroupés pour travailler dans le centre. Aussi, Anne CHRISTOPHE ne pense pas que le département soit la bonne option.

En revanche, le message que passent les deux co-directeurs du CERES, Alessandra GIANNINI et Marc FLEURBAEY, est qu'il est nécessaire de renforcer les capacités d'enseignement du Centre. En l'occurrence, l'ENS leur a indiqué tous les dispositifs existants pouvant être mis cette année à leur disposition. À leur demande, elle leur a fourni des moniteurs, des missions d'enseignement, etc.

En outre, Anne CHRISTOPHE précise que Frédéric WORMS a proposé que certains ATER recrutés par divers départements soient affectés à temps partiel au CERES. Celui-ci, qui s'est dit très intéressé, a relevé que certaines de ces structures sont très embarquées, mais d'autres ont moins de répondant. Le Centre pense que s'il dispose d'un ATER exerçant à temps partiel en son sein, mais qui est au cœur d'un département, il peut assurer le lien entre les deux structures. À la demande, l'ENS a également mis à sa disposition un professeur attaché pour cette année et pourra le faire aussi l'année prochaine. Cette personne assure un enseignement dans le domaine des politiques publiques.

Par ailleurs, les ATER ne restant dans la structure que deux ans, le démarrage est difficile lorsqu'ils sont remplacés. Aussi, l'ENS a accepté de proroger le contrat de Gaëlle RONSIN jusqu'à Noël, pour assurer le tuilage avec la nouvelle ATER qui arrive.

Emmanuelle SORDET se dit interpellée par la proportion importante des achats dans les émissions carbone. Elle se demande s'il est prévu, dans une deuxième phase, d'approfondir la question pour permettre aux services et départements de disposer d'une typologie des achats les plus émetteurs et d'un guide pour leur pratique au quotidien.

En réponse à la question sur les moyens de fédérer les initiatives, **Dylan COLAS** convient de l'importance d'identifier les actions entreprises dans les départements et les laboratoires, d'où sa volonté de créer à cette fin une plateforme en ligne, visible de l'extérieur. Dès la rentrée, il s'efforcera de communiquer davantage sur cet outil, de le faire mieux connaître et d'encourager les départements et les laboratoires, de même que les équipes de recherche, à y publier des articles, poser des questions, etc. Cette plateforme pourrait être une véritable vitrine, un lieu où toutes les initiatives existant dans les départements et les laboratoires peuvent être mises en valeur.

En ce qui concerne les achats responsables, l'École a commencé à s'attaquer, avec PSL, à ce sujet éminemment complexe. Un groupe de travail a été créé, avec l'idée *in fine* de pouvoir adresser aux services et laboratoires une liste répondant au besoin de favoriser les produits écoresponsables, labellisés. Encore faut-il en faire le tri, ce qui nécessite une expertise. Le groupe de travail s'attachera à travailler sur cette question. Il s'agira de :

- mettre en avant des produits plus écoresponsables, avec une analyse des cycles de vie sur les émissions de gaz à effet de serre ;
- envisager, à terme, la création d'une plateforme recensant les fournisseurs des produits plus écoresponsables, raison pour laquelle l'ENS a participé à l'appel à défi du ministère de la Transition écologique ;
- être en support de ceux qui achètent au sein de l'École.

Myriam FADEL ajoute que la politique achats constitue un véritable enjeu. Les dispositions du code des marchés publics imposent des normes environnementales pour les achats conséquents. Une

politique de l'État est ainsi mise en œuvre pour le parc automobile. Pour ce qui concerne l'École, un service de la commande publique a été créé le 1^{er} janvier dernier au sein de la DGS. La personne qui le dirigera est en cours de recrutement et arrivera dans deux mois. L'une de ses missions consistera à mettre un guide à la disposition de tous les services qui effectuent des achats. Celui-ci existe mais il convient de le transposer dans les pratiques. L'École est donc en train de se doter de moyens adéquats. La feuille de route de la future responsable de la commande publique est très verte.

Johanna SIMÉANT-GERMANOS tient à signaler qu'une pétition a été lancée par le CMH, tous les départements et PSE au sujet de la restauration à Jourdan. Les personnels sont en colère en raison de la fermeture de la cantine mais aussi de la quantité importante dans cette petite cafeteria de déchets plastiques et d'emballages, qui pour beaucoup ne sont pas recyclables ou pas recyclés.

Par ailleurs, Johanna SIMÉANT-GERMANOS pense qu'une option intermédiaire entre les départements et le CERES sur les questions d'environnement pourrait être l'équivalent d'un parcours peut-être en mode mineure, l'un des grands rôles du CERES consistant à faire le point sur tout ce qui est disponible dans les départements. Cela incite ces derniers à évaluer les manques sur telle ou telle thématique et à réfléchir à une amélioration dans ce domaine.

Frédéric WORMS assure que la motion concernant les services de restauration du campus Jourdan a été transmise au conseil d'administration et ajoutée à son ordre du jour. Elle y sera discutée la semaine prochaine. Cette question a été largement débattue, certes pas encore sous ce nouvel angle durable à intégrer en effet. Elle se pose depuis longtemps, avec des contraintes d'ensemble.

Concernant le deuxième sujet, Frédéric WORMS signale que la mineure existe déjà. Alexandra GIANNINI s'est attachée à repérer, dans tous les départements, les cours sur le domaine. Une offre souterraine émergeait mais une offre réelle existe, dont la visibilité est à présent très importante. Elle est en train de se structurer de façon durable. D'autre part, un axe humanités écologiques est en cours de développement à l'École, confié par le CNRS à une directrice de recherche, Anne SIMON, récemment hébergée à l'ENS. Se développe également une sorte de fédération des enseignements, ce qui répond à une partie des dimensions du rapport JOUZEL.

Bernard PLAÇAIS considère que le niveau des marchés publics est pertinent pour traiter le problème des achats et du développement durable. Le faire au niveau du « *end user* » crée plus d'entropie, donc de CO₂. Il convient ainsi de se demander à quel niveau conduire ce travail.

5. Point d'information : lettre d'orientation budgétaire 2023

Frédéric WORMS explique la lettre d'orientation budgétaire de l'École, destinée à être votée au conseil d'administration, rejoint les ambitions de stratégie générale. Quelques points précis, comme l'informatique et l'immobilier, seront évoqués dans la présentation de Myriam FADEL, dans le cadre « vert » qui vient d'être discuté.

Seront également abordés les recrutements de l'École, notamment des enseignants-chercheurs, qui sont au cœur de l'orientation budgétaire, dans le contexte de moyens très contraints, de nouveaux dispositifs, de départs en retraite ou de promotion ainsi que d'ouvertures possibles pour les personnels et les services.

Myriam FADEL se propose de remettre dans son contexte la lettre d'orientation budgétaire. Elle correspond au temps zéro de la construction du budget initial 2023. Elle donne les grandes orientations en termes de priorités, mais aussi le cadre budgétaire, basé sur des hypothèses. Les prévisions se fondent sur le compte financier de l'année 2021 et les niveaux d'exécution sur les trois dernières années.

Pour poser le cadre budgétaire sont considérées les recettes et les dépenses, en espérant qu'elles s'équilibrent. Les prévisions sur les recettes restent prudentes, avec tout de même des hausses. Les dépenses suscitent certaines inquiétudes. En effet, le projet de loi de finances soumis à l'Assemblée propose une augmentation du point d'indice des fonctionnaires de 3,5 %. Les hypothèses travaillées sur cette base font ressortir une hausse de 2,2 M€ pour l'ENS en année pleine. La direction restera extrêmement vigilante afin que les financements afférents soient accordés. En effet, elle connaît pour l'instant une grosse difficulté car les mesures bas salaires que le gouvernement a mises en œuvre face à l'inflation et l'augmentation du SMIC, qui ont impact important sur la communauté des normaliens et normaliennes, n'ont pas été financées. Or ces mesures gouvernementales pérennes sont décidées et en l'absence de notification à cet égard, créeront des déséquilibres assez conséquents dans le budget de l'École.

Cependant, Myriam FADEL assure qu'il n'y a rien d'inquiétant. Le rectorat, que la direction a rencontré récemment pour discuter du budget rectificatif n° 2, considère que la situation financière de l'École est saine. L'enjeu consiste à mettre en place, sur cinq ans au moins, un plan d'investissement lourd, durable, majeur, affirmé, sur deux thèmes : la ressource informatique et le patrimoine immobilier. Des sujets de vétusté, de mise en sécurité se posent et il convient de les intégrer dans un plan global. De nombreuses opérations de rénovation sont menées grâce à des financements du contrat de plan État-Région et il est temps de donner une direction.

Cette politique d'investissement ambitieuse conduit à s'assurer de marges budgétaires suffisantes, en veillant à ce que les déficits ne soient pas trop conséquents. Le fonds de roulement permet de les absorber, mais il subsiste tout de même une difficulté, qui a été signalée auprès du ministère. Le fonds de roulement, par définition, est constitué de crédits d'investissement, mais pas de personnel ni de fonctionnement. Or, il y a des femmes et des hommes derrière la mise en œuvre de ces grands projets, ce qui nécessite des crédits de fonctionnement. L'École s'est déjà heurtée les années précédentes à cette problématique. Elle a demandé au ministère l'autorisation d'enregistrer des déficits sur les autres postes, à savoir la masse salariale et le fonctionnement, pour permettre le déploiement de l'investissement en vue de la mise en œuvre d'un plan stratégique d'au moins cinq ans. Sans cela, elle n'y parviendra pas.

Il faut assumer ce tournant pour l'École, car les fonds d'investissement disponibles sont reportés chaque année, faute de pouvoir les déployer. Cette proposition a été accueillie très favorablement par le ministère, à l'oral. Elle se matérialisera progressivement dans l'approbation des budgets initiaux des cinq prochaines années, qui montreront des déficits ayant fait l'objet de l'accord du ministère.

Il était important de préciser ces éléments marquant les grandes tendances, sans entrer dans la technicité budgétaire. Le travail reste à mener, car il ne suffit pas d'assurer que les logements seront rénovés. Il est nécessaire de conduire des études, de se faire aider et conseiller, pour évaluer les coûts, déterminer le calendrier, etc. L'École dispose d'un fonds de roulement conséquent, mais il ne suffira pas pour financer toutes les opérations. Il faudra donc rechercher des financements auprès d'institutions privées, via des actions de mécénat.

Rodrigue FRIAUD est ravi d'apprendre que lorsque l'État augmente le point d'indice des fonctionnaires, il demande à l'intendance de suivre. Par ailleurs, il s'étonne que le préciput ANR reste stable, à 100 000 € près, car il avait compris qu'il serait amené à être augmenté, conformément à la LPR, suite à de longues discussions. Il se demande si la raison en est que les personnels de l'ENS déposent moins d'ANR ou si le préciput lui-même n'a pas du tout augmenté.

Anne CHRISTOPHE précise qu'il n'augmente pas vite, seulement de quelques pourcents pour le moment. Le niveau de 40 % de préciput devrait être atteint, dont 10 % pour les Idex et 30 % à répartir entre les différents établissements gestionnaire, hébergeur et le laboratoire d'accueil. Aujourd'hui, il est encore à 12,5 % tout compris et pour l'instant, il n'a pas connu d'évolution majeure.

Myriam FADEL déplore que la fin de cette trajectoire ne soit pas encore atteinte. Le nombre de demandes d'ANR n'a absolument pas baissé et les résultats en la matière sont très bons.

II. Recherche et formation

1. Programme Suds, « Nouvelles compréhensions du monde », structuration 2022-2023

Leïla VIGNAL présente le programme Suds de l'ENS, qui vient de démarrer. Il poursuit plusieurs objectifs :

- rendre visible et développer l'offre de formation sur les Suds ;
- développer les coopérations avec des partenaires institutionnels des Suds ;
- favoriser les mobilités enseignantes et étudiantes entre l'ENS et différentes institutions universitaires de formation et de recherche dans les Suds.

S'agissant des activités, la formation est au cœur de ce programme. Il s'agit de coordonner et rendre visibles les enseignements sur les Suds existant à l'ENS mais également de les développer. Parmi les offres de formation figure la mineure Monde arabe, qui fait déjà partie du DENS et pourrait peut-être, à terme, redevenir un master.

Cette offre de formation se structure aussi autour d'un nouveau format d'enseignement transnational qui sera développé autour du cours « Nouvelles compréhensions du monde » (NCM). Celui-ci, prévu au second semestre 2022, est une sorte de préfiguration d'un projet de master transnational, qui serait développé entre l'ENS, les universités du Cap et de Witwatersrand, en Afrique du Sud, l'université Iba Der Thiam de Thiès, au Sénégal, et sans doute l'université internationale de Rabat, pour l'Afrique du Nord.

Ce master NCM, s'il voit le jour, s'intègre dans un projet plus large, dans lequel l'ENS est partenaire. Il s'inscrit dans un programme plus vaste, notamment préfiguré dans le rapport présenté par l'historien Achille MBEMBE, lors du congrès Afrique-France en octobre dernier. Ce programme vise à renforcer et développer les partenariats intellectuels, de formation et de recherche de la France avec l'Afrique.

Dans ce cadre, la préfiguration du master NCM, qui donnera lieu au cours de l'année prochaine, est appuyée par l'Agence française pour le développement. Elle soutiendrait financièrement logistiquement les quatre universités partenaires, cinq potentiellement, pour mettre en place ce master. La promotion transnationale de ce dernier proviendrait de ces quatre institutions. L'offre de cours serait développée entre ces dernières et complétée par un format hybride, avec des formes de certification variées, l'idée étant que le master soit ouvert à un public large. Cette offre de formation repose aussi sur des mobilités des étudiants et des enseignants de l'ENS. Cela permettra de faire venir à l'École des collègues des universités des Suds.

Leïla VIGNAL souligne que ce programme a pour vocation de devenir un catalyseur de recherches et donnera lieu à des projets et des financements, du fait des nouvelles synergies autour de la formation qu'il a pour objectif de créer.

Décrivant l'état actuel du programme, Leïla VIGNAL indique qu'il a été lancé lors d'une table ronde dans le cadre du colloque « Modernités africaines », tenu en juin dernier. Elle a vu la participation de tous les partenaires de l'ENS, notamment le CNRS, l'Agence française pour le développement et France Culture, de même que la fondation de l'École. Ce programme est également soutenu par Translitterae.

Dans l'année qui vient, les objectifs pédagogiques et de déploiement du programme consistent à :

- créer un conseil pédagogique pour le programme Suds ;
- créer un conseil scientifique pour le programme NCM ;
- mener le travail d'articulation de l'offre de formation Suds à l'École ;
- développer un site web ;
- développer le mécénat pourvu par la fondation de l'École ;
- structurer les partenariats avec les institutions dans les Suds, notamment les partenaires dans le cadre de NCM.

Ces chantiers seront lancés à partir de la rentrée. Du point de vue de l'offre de formation, des éléments sont déjà en place pour l'année prochaine. Le cours « Nouvelles compréhensions du monde » sera notamment donné par Souleymane Bachir DIAGNE, philosophe de l'université de Columbia, qui viendra à l'ENS comme professeur invité pendant quatre mois. Le département de géographie a également invité une collègue urbaniste de l'université américaine de Beyrouth, Mona FAWAZ. Enfin, un certain nombre de cours sera proposé par les départements de l'ENS, qui contribuent à cette offre de formation.

Bernard PLAÇAIS suppose que cet enseignement sera donné en anglais.

Leïla VIGNAL explique que la question de la langue a été posée régulièrement lors des réunions, mais aucune décision précise n'a été prise à cet égard. Les discussions sont en cours et le master est au stade de la préfiguration. En ce qui concerne le cours de l'an prochain, la partie ENS sera dispensée en français, avec une traduction simultanée pour la rendre accessible à tous. Elle ignore pour l'instant dans quelle langue les partenaires de l'université Iba Der Thiam enseigneront, mais elle imagine que ce sera en français. En ce qui concerne les universités sud-africaines, il faudra prévoir une traduction simultanée en français, car les cours seront peut-être donnés en anglais.

Pour ce qui concerne le futur master, il nécessite d'engager des financements, qui ne sont pas disponibles pour l'heure. De même, il convient de mettre en place une logistique pédagogique, financière et budgétaire importante. La question de la langue se posera ultérieurement de façon très précise. L'idée est de prévoir au moins l'anglais et le français, avec des formes de traduction simultanée à imaginer, quelles que soient les langues d'enseignement.

Frédéric WORMS remercie Leïla VIGNAL, qui est professeur et dirige le département de géographie. Depuis son arrivée à l'École, elle a pris en main un nombre de sujets très importants, dont ce programme Suds. Il a son unité mais en même temps, il s'inscrit dans la transdisciplinarité globale, en lien avec les sujets de la planète et du climat, le CERES, etc. Ce grand projet nécessitera d'équilibrer ses moyens et mobilisera nombre de personnes, dont Leïla VIGNAL, et il leur en est très reconnaissant.

Leïla VIGNAL précise que l'offre de formation dans le cadre du cours « Nouvelles compréhensions du monde » porte sur les Suds. Mais il s'agit également de travailler avec les Suds. Ainsi, des collègues en climatologie coopèrent avec des équipes subsahariennes. L'idée est de favoriser les partenariats quels que soient les sujets de recherche. Cela permettra aussi à des collègues physiciens, par exemple, de collaborer avec des équipes africaines et d'autres régions des Suds. Il s'agit de construire un enseignement commun sur les grands enjeux du XXI^e siècle, tels que l'intelligence artificielle, le climat, le rapport à la nature, à la médecine, à la santé.

2. Création d'un parcours « ingénierie quantique » dans la mention de master Physique

Carlo SIRTORI explique que ce master a été développé quelque peu dans la précipitation en novembre dernier, sous l'impulsion de PSL, grâce au soutien de Coralie CHEVALIER, Anne CHRISTOPHE et Jean-Marc BERROIR, du département de physique. Il les remercie chaleureusement pour leur aide à sa mise en place pour la rentrée 2022-2023.

Carlo SIRTORI souligne que la technologie quantique est actuellement à la mode, avec ce rêve de son avantage technologique, qui permettrait de construire un ordinateur capable d'effectuer des calculs beaucoup plus rapidement. Mais il est plus intéressant d'adopter une logique différente, tant au niveau de la pensée physique que de la logique en général, en ce qui concerne, par exemple, les efforts sur tout ce qui concerne l'algorithmique ou la façon de construire des programmes.

En outre, la demande de l'industrie dans ce domaine est très importante, à l'heure actuelle. Au niveau de PSL, c'est une expérience très intéressante que de pouvoir compter sur les collègues de l'ENS, des Mines, de l'ESPCI, de l'Observatoire et de Chimie Paris, avec lesquels a été créé un comité de pilotage. Celui-ci a grandement contribué à rendre le travail efficace.

Ce parcours « ingénierie quantique » propose une formation sur cinq ans et fait partie de la nouvelle génération de *PhD Quantum engineers*. La matière est suffisamment complexe pour essayer de proposer une formation sur cinq ans, qui reste professionnalisante. Par ailleurs, il convient de travailler avec l'existant. Ainsi, le master ICFP (International Center for Fundamental Physics) est un master de physique fondamentale, qui remporte un grand succès. La possibilité se présente, avec la technologie quantique, d'offrir un parcours non orthogonal mais sûrement complémentaire.

S'agissant de la composition du comité de pilotage, Carlo SIRTORI signale qu'il y manque encore un membre pour l'informatique quantique. Cependant, il est en contact avec le département de l'informatique et l'INRIA, où démarre une chaire de professeur junior. Des efforts concertés sont fournis pour identifier une personne pour la recherche, qui prenne aussi en charge cette thématique.

Carlo SIRTORI précise que la plupart des collègues des disciplines de la technologie quantique et de la physique quantique considèrent qu'un parcours de trois ans est trop court. La possibilité d'un *PHD Track*, si elle est bien gérée, permet quasiment d'ajouter un an sur la thèse.

Ce parcours prévoit deux ans de master, avant le doctorat. Il existe des passerelles, sachant que des personnes le rejoindront sans doute en M2, qui reste un héritage du DEA. Le master pourra aussi permettre de s'assurer de prendre en thèse ceux qui sont vraiment motivés et le méritent. Il importe également de signaler que ce parcours a été démarré comme un pari, qui s'est révélé fructueux. Le projet accepté suite à l'appel à manifestation d'intérêt « compétences et métiers d'avenir », dans le cadre du plan quantique, permet de financer environ un tiers des thèses de cette formation.

En outre, Carlo SIRTORI souligne l'un des défis posés à cette formation, qui est de réduire autant que possible le nombre d'heures en classe. Le deuxième semestre est ainsi surtout dédié à des projets et l'on mise beaucoup sur les travaux pratiques, des séquences expérimentales, que les étudiants vont intégrer très rapidement, en contact direct avec les parties techniques de la technologie quantique.

Un financement global de la formation est assuré, notamment des bourses de master, des TP et de l'assistance administrative et logistique. Une difficulté se pose pour les M1, qui sont des étudiants de l'École, pour avoir une interruption et partir vers cette nouvelle formation au lieu de rentrer dans une continuité totale.

Carlo SIRTORI met également l'accent sur l'importance du manque en ce qui concerne l'informatique quantique. 70 % du domaine des technologies quantiques sont liés à la physique et

tout de même 30 % à l'informatique. L'informatique en général et l'industrie informatique en particulier ont habitude à une rapidité sur les investissements, que ne connaissent pas les technologies *hardware*. Il est donc important, pour une formation professionnalisante, de montrer cet aspect certainement attractif pour les industriels.

Carlo SIRTORI mentionne un autre aspect difficile, concernant la partie administrative, sur laquelle il travaille avec Anne CHRISTOPHE. Cela demande beaucoup d'énergie, en raison notamment des allers-retours avec PSL, les processus nécessitant d'être clarifiés et renforcés, y compris au niveau de l'information, mais surtout en ce qui concerne les transferts d'argent. Il est heureux d'être le premier à porter ce projet et d'aider à sa réalisation mais il faut que le soutien administratif parvienne rapidement. Il arrive à chacun d'être redondants, de ne pas poser les bonnes questions au bon endroit. Il espère que l'expérience engrangée sur ce master aidera à clarifier ces processus. Celui-ci est un succès, car ayant permis de réunir quasiment toute la science dure de PSL, mais le projet est relativement compliqué.

Carlo SIRTORI souligne l'importance de cette formation transverse entre les grandes écoles et conséquemment, de l'espace nécessaire pour la mettre en œuvre. Il souhaite porter cette formation avec un côté expérimental, qui connaît un certain retard en France. L'ENS pourrait être la première à donner une impulsion, mais il importe que l'infrastructure suive.

D'autre part, l'embauche de l'ingénieur pédagogique reste compliquée, car l'équipe ne sait pas très bien comment le définir. Il lui appartient de déterminer, avec Anne CHRISTOPHE, un profil et des missions et de voir si un accord peut être trouvé. En tout cas, il est essentiel que cette définition émane des responsables de la formation.

Enfin, Carlo SIRTORI souligne l'importance des relations avec les industriels. Il est en contact avec nombre de leurs représentants, compte tenu de l'intérêt que l'industrie porte aux technologies quantiques.

Rodrigue FRIAUD s'enquiert du nombre d'étudiants qui seraient concernés par ce master et du vivier où ils seront recrutés. Par ailleurs, il souhaite savoir si la validation du master serait équivalente à ce que l'on appelle les « *qualifying exams* », après un ou deux ans d'études dans des universités américaines. Ils sont éliminatoires et difficiles à passer et préfigurent de la suite de la thèse ou pas. À cet égard, il demande comment sera géré ce passage du master à la thèse dans le parcours proposé.

Carlo SIRTORI précise que 11 étudiants ont été recrutés cette année, le souhait étant de limiter leur nombre à une quinzaine. Il convient aussi d'anticiper un phénomène de mode dans ce domaine. Il voudrait également maintenir les requis actuels d'une formation expérimentale, avec un suivi, des projets, et éviter les stages sans suivi continu. Cela implique un effort conséquent de la part des enseignants, d'où la pertinence du nombre de 15. Si le master rencontre un succès extraordinaire, il peut aussi être revu pour l'augmenter à 17, par exemple, mais il n'atteindra pas la trentaine.

Pour ce qui concerne le vivier d'étudiants, il est très international pour le moment, surtout en M1. Parmi les 11 recrutés de cette année figurent quatre Français, dont deux venant de l'ESPCI et de Mines, les autres étant issus d'autres régions de France et d'autres pays. À cet égard, PSL et l'École normale jouissent d'une certaine renommée et il apparaît dans les dossiers et dans les entretiens que les personnes intéressées savent qu'elles arrivent dans un centre important pour ce qui concerne la formation et l'enseignement en France et au niveau international.

Il faut savoir que le master a été lancé uniquement par internet. Carlo SIRTORI était heureux de pouvoir compter sur ces recrutements à la mi-mars. Un effort majeur sera fourni l'an prochain pour lancer une communication différente, mieux ciblée et plus concrète, pour essayer de les améliorer en France et de les poursuivre à l'international.

S'agissant des examens, Carlo SIRTORI note que le diplôme de master reste une sorte de tri, qui garantit la qualité des futurs thésards et doctorants. Il a ainsi indiqué que seraient pris en thèse « ceux qui le méritent ». Si l'étudiant s'est trompé de master, il espère qu'il sera possible, dès l'année 1, de lui conseiller de changer de voie.

Emmanuel TRIZAC souhaite savoir comment seront pris en charge les coûts très élevés que représentent 15 doctorats en termes de financement, pouvant atteindre 1,5 M€. Par ailleurs, il note que cette formation partage deux points communs avec le master d'ICFP. D'une part, ils se déroulent sur deux ans et d'autre part, celui d'ICFP inclut un volet physique quantique, l'un des quatre parcours, qui fonctionne aussi très bien. Aussi, il souhaite savoir comment cette proximité très forte a été pensée.

Carlo SIRTORI remarque qu'il a évité avec prudence de montrer le budget du financement, car la convention d'attribution n'est pas encore signée. Des allers-retours très rapides sont en cours et l'on peut, malheureusement, s'attendre à quelques mauvaises nouvelles, sachant que le budget a déjà été diminué de 20 % par rapport au premier jet, et ce après quelques semaines. Il est vrai que le financement est conséquent. Il devrait permettre la prise en charge de cinq bourses par an, grâce à Edu-France. Il compte également obtenir des bourses CIFRE, compte tenu de l'interaction avec l'industrie, ainsi que des financements venant des contrats des physiciens qui font de la recherche, cela ayant l'intérêt de permettre d'y intégrer des doctorants. C'est de cette façon qu'il vise à remplir les 15 bourses, à raison de cinq par source de financement.

En réponse à la question sur le lien avec l'ICFP, Carlo SIRTORI explique que l'idée du master proposé était, à l'origine, d'ajouter un parcours à l'intérieur de cet établissement. Toutefois, elle n'a pas semblé pertinente, car ce master a sa propre inertie et histoire. Après discussion avec Giulio BIROLI, et surtout Jakob REICHEL, responsable du parcours en physique quantique, il a perçu la différence : la volonté d'exploiter les écoles d'ingénieurs, non pour créer un diplôme d'ingénieurs de plus mais pour donner une formation différente plus « *problem-solving* » que l'aspect fondamental, qui est important à l'ICFP. Et c'est là que le nouveau parcours peut faire la différence.

D'autre part, Carlo SIRTORI souligne que les profils sélectionnés correspondent bien à cet esprit, car étant intéressés par la haute technologie quantique beaucoup plus que par la physique quantique. Cela étant dit, pour ce qui le concerne, il ne saurait pas distinguer la frontière entre les deux.

Stanislas LYONNET propose de voter en faveur de la création d'un parcours « ingénierie quantique » dans la mention de master Physique.

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité la proposition relative à la création d'un parcours « ingénierie quantique » dans la mention de master Physique.

Frédéric WORMS remercie Carlo SIRTORI pour sa présentation très importante et passionnante. PSL a obtenu du plan quantique de nombreux financements qui permettent ces perspectives.

3. Création d'un parcours pour l'agrégation de sciences sociales dans la mention de master Humanités

Valérie THEIS précise que la préparation à l'agrégation de sciences sociales existe depuis très longtemps à l'École. Cette formation a obtenu de très bons résultats, avec 100 % de réussite cette année. Les cours sont partagés avec les différents partenaires, 44 % par l'ENS Paris Saclay, 34 % par l'ENS-PSL et 22 % par l'ENS de Lyon, mais la formation se déroule entièrement à l'ENS-PSL. Cela représente 26 étudiants chaque année, dont 10 de l'ENS-PSL. Jusqu'à présent, ils n'étaient pas inscrits en master à l'École et n'y avaient pas de visibilité alors que les enseignants-chercheurs sont très investis dans cette préparation.

Il s'agit donc de rendre visible la participation importante de l'ENS à cette préparation à l'agrégation de sciences sociales, en inscrivant les étudiants dans un parcours de master. Il en existe plusieurs réservés aux normaliens, en particulier dans la mention Humanités de PSL, dirigée par Dominique COMBE. Celui-ci est d'accord pour ajouter à ces parcours celui de sciences sociales. Par ailleurs, les collègues de PSL l'ont déjà inscrit dans leur annuaire. Il s'agit ici d'une information pour le conseil scientifique, concernant un nouveau parcours et non une nouvelle mention. Toutefois, un vote ayant été proposé pour la proposition précédente, l'instance souhaitera peut-être procéder de même.

Frédéric WORMS ajoute que ces parcours d'agrégation existent dans la plupart des disciplines de l'École. Ils sont déclarés comme des parcours de M2, ce qui permet de passer l'agrégation sans avoir passé encore un M2 de recherche. Par ailleurs, un package de l'offre de masters de l'École avait été voté au moment de la constitution des masters PSL, avec les parcours des différentes disciplines en mention Humanités. Il s'agit donc ici d'une sorte d'avenant ou de complément pour une discipline importante, dont l'agrégation constitue un projet inter-établissements qui se structure progressivement.

Stanislas LYONNET propose de voter en faveur de la création d'un parcours pour l'agrégation de sciences sociales dans la mention de master Humanités.

Le Conseil scientifique approuve à l'unanimité la proposition relative à la création d'un parcours pour l'agrégation de sciences sociales dans la mention de master Humanités.

4. Présentation d'une activité de recherche et formation : projet Archives de Valérie Theis

Valérie THEIS explique que ce projet sur les archives normaliennes émane d'un constat de Frédéric WORMS, à son arrivée au poste de directeur de l'ENS, quant à l'utilité de relancer les actions sur l'histoire de l'École. Il s'agissait de proposer un projet sortant de l'aspect commémoratif des programmes historiques de nombreuses institutions d'enseignement supérieur et de recherche, qui apportent relativement peu.

Valérie THEIS se propose de présenter un projet très programmatique, souhaitant obtenir l'avis du conseil scientifique. S'agissant du périmètre, elle envisage qu'il couvre les archives conservées à l'École dans les différents services, départements et unités de recherche et permettant d'écrire son histoire. Il ne s'agit pas des archives administratives conservées par obligation légale, pour une certaine durée, mais de tous les éléments qui participent à l'écriture de l'histoire de l'institution, de la recherche et de l'enseignement qui y sont conduits : listes de mémoire, notes de cours, registres d'emprunt à la bibliothèque, enregistrements des colloques et conférences, etc.

Les archives et les manuscrits des anciennes et anciens élèves, normaliens et normaliennes, seraient également concernés de même que ceux des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses et chercheurs et chercheuses qui ont travaillé à l'École, même s'ils n'étaient pas normaliens. Cela inclut toutes les activités menées dans les départements et laboratoires.

Les objectifs de ce projet visent à :

- contribuer à renouveler l'histoire de l'ENS, dans une optique non commémorative, et plus largement à renouveler l'histoire des sciences, ces dernières étant entendues de manière très globale, pas seulement au sens de sciences expérimentales et de la nature mais aussi des sciences humaines et sociales ;
- à une époque où l'utilité et surtout le coût des ENS sont régulièrement mis en cause sur la place publique, rappeler l'importance de la diversité des apports des anciennes et anciens élèves au fonctionnement de toute la société, et pas seulement à la formation et la recherche ;

- donner plus de visibilité aux archives conservées par l'École et faire connaître les très nombreux projets relevant des humanités numériques existant dans ce cadre ;
- alerter sur la sauvegarde de documents qui sont pour l'instant simplement stockés et qui sont menacés.

Sur ce dernier point, Valérie THEIS avoue qu'elle a sous-estimé cet aspect lorsqu'elle a commencé à s'intéresser à ce sujet. Plus elle l'a approfondi, plus elle découvre des archives partout.

Ce projet est potentiellement fédérateur, car les archives normaliennes concernent à égalité l'École Lettres et l'École Sciences. Il présentera donc l'occasion de mener des actions transverses. Il concerne aussi les différents établissements de PSL, notamment l'École nationale des chartes ou le Collège de France, qui est très avancé sur toutes ces questions.

Valérie THEIS ajoute qu'il s'agit aussi d'établir des liens avec différentes ENS. Etant elle-même issue de Fontenay-Saint-Cloud, elle sait les interrogations qui s'y posent. Cette ENS a créé un site sur les Cloutiers morts pour la France. De nombreuses actions pourraient ainsi entrer en synergie avec celles d'autres écoles normales. Enfin, il conviendra de renforcer les liens entre l'ENS et des services d'archives et bibliothèques extérieurs conservant des fonds importants concernant les chercheuses et les chercheurs : Archives nationales, Bibliothèque nationale, IMEC, etc.

Actuellement, l'École conserve des fonds d'archives conséquents et mène des actions foisonnantes, qui partent dans des directions assez différentes. Les principaux lieux de conservation sont les suivants :

- la bibliothèque Ulm-Jourdan, qui conserve une soixantaine de fonds relatifs à des personnes liées à l'École ;
- le CAPHES, qui dispose de 48 fonds de chercheurs, dont 21 concernent des normaliens et normaliennes ou des chercheurs et chercheuses ayant travaillé, à un moment de leur carrière, à l'École et sont pour la plupart des normaliens ;
- l'A-Ulm, qui conserve notamment des annuaires, des bulletins, des dossiers de travail sur la constitution des notices nécrologiques des alumni, des correspondances autour des legs, qui permettraient notamment de reconstituer tout le patrimoine légué à l'ENS, etc. Jérôme BRUN a commencé à établir un inventaire et l'association a reçu les premiers financements de la fondation pour numériser les bulletins concernant les normaliens mais elle manque de moyens pour assurer, par exemple, la numérisation des bulletins de Sèvres ;
- les unités de recherches, dont les archives sont très peu visibles, sauf celles d'AOROC qui dispose d'un inventaire très bien conçu et accessible sur Calames ;
- les départements, où il n'existe aucune vision d'ensemble sur les archives : plusieurs ont fait l'effort de missionner des archivistes pour savoir exactement de quels éléments ils disposaient mais d'autres n'ont rien entrepris ;
- les services, où il n'existe pas non plus de vision d'ensemble sur les archives. Par exemple, Valérie THEIS a appris cette semaine que Jacques BEIGBEDER avait pieusement conservé toutes les newsletters produites à l'École depuis 1984, que Blandine LATHUILLIERE va commencer à numériser, s'agissant de sources très intéressantes pour les futurs historiens sur la vie quotidienne à l'École ;
- les caves, etc., qui nécessitent un bilan d'ensemble des pièces qui y sont conservées.

En outre, nombre d'éléments ont été sauvegardés hors de l'École, notamment aux Archives nationales. Les premiers liens avec ces dernières ont été noués à la fin des années 1960, avec différents versements, dont en 1977 et au moment du bicentenaire de l'École en 1993. Il existe déjà des sous-séries aux Archives nationales, en l'occurrence AF-61, et des versements complémentaires ont été effectués jusqu'en 2018.

Ces liens avec les partenaires extérieurs doivent être réactivés constamment pour continuer les versements. A ce propos, l'A-Ulm est très soucieuse de la confidentialité des éléments contenus dans les correspondances conservées mais Valérie THEIS a fait valoir que missionner un archiviste des AN pour en faire l'inventaire en vue d'un versement protégerait la vie privée des personnes concernées. L'A-Ulm s'en est trouvée rassurée et serait intéressée par ce type de mission des Archives nationales. Valérie THEIS s'apprête donc à y travailler.

Par ailleurs, le mode de diffusion principal des archives, qui ont commencé à être numérisées par la bibliothèque, est le site Internet-Archive, qui présente l'avantage d'être accessible à tous, avec des conditions de conservation dans la durée plutôt satisfaisantes. Cependant, les archives y sont plutôt proposées sans aucune classification ou mise en valeur. Des fonds manuscrits numérisés et des fonds photographiques y sont diffusés.

Valérie THEIS mentionne également parmi les acteurs de la mise en valeur des archives normaliennes à l'ENS :

- le centre d'archives en Philosophie, Histoire et Edition des sciences (CAPHES) ;
- le groupe de recherche Digit-hum ;
- la bibliothèque ;
- Savoirs ENS, qui regroupe toutes les archives audiovisuelles ;
- l'Observatoire des humanités numériques, qui donne une visibilité globale sur ce qui a été entrepris dans l'École mais aussi hors de l'école.

Tous les fonds déjà inventoriés sont visibles sur Calames, où le catalogue des archives et manuscrits des bibliothèques de l'ENS est accessible. Cet instrument de travail est intéressant pour les chercheurs, mais demeure très peu attractif, très sec, et ne constitue pas une réelle vitrine pour les fonds de l'École.

En outre, de très nombreux projets ont été développés, qui relèvent des humanités numériques. Le CAPHES, dirigé par Mathias GIREL, a conduit ces derniers temps quelques beaux projets. Par exemple, Valérie THEIS avait sélectionné le site créé en hommage à Pierre PETITMENGIN, avant d'apprendre son décès. Il regroupe des dizaines d'heures d'enregistrements d'acteurs de l'École, qui l'ont côtoyé dans la longue durée, du temps où ils étaient élèves, puis lorsqu'ils ont travaillé à l'ENS. Ce site très passionnant apporte énormément d'éléments additionnels sur le parcours de Pierre PETITMENGIN. Aussi, elle invite les membres du conseil scientifique à le visiter, ce qui sera un bel hommage. Nathalie QUEYROUX et David DENECHAUX ont porté ce projet au CAPHES, comme celui concernant Gérard SIMON, philosophe, historien des sciences spécialiste de Kepler, qui a aussi travaillé sur l'image qu'avaient les lettrés de l'époque classique de l'Antiquité.

Ces beaux projets sont conduits à l'École mais sont méconnus. Valérie THEIS s'est aperçue que nombre de collègues ne connaissaient pas ces sites utilisant des archives de l'École. Des projets très ambitieux sont aussi développés au sein de la bibliothèque, en particulier celui sur les notes de cours de l'ENS, visible sur la plateforme E-MAN ouverte à tous.

S'agissant des archives audiovisuelles des conférences ou séminaires organisés à l'École, elles sont diffusées sur le site Savoirs ENS. Il est extrêmement riche, mais O'len GAULTIER a signalé à plusieurs reprises qu'il était complètement obsolète et nécessitait d'être rénové. Par ailleurs, il avait été conçu avant tout comme un instrument de communication, et pas comme un outil permettant de conserver des archives dans la longue durée.

Tous ces acteurs disposent ainsi d'un certain nombre d'outils et de pratiques communs. De nombreux ingénieurs sont des experts dans le domaine des humanités numériques. Ainsi, la bibliothèque dispose d'un guichet destiné à guider tous les chercheurs intéressés par ces questions et les étudiants souhaitant développer des projets dans ce domaine. Tous utilisent le plug-in Transcript, qui permet de transformer des documents manuscrits en textes au format XML/TEI, utilisé pour faire des recherches.

L'École présente aussi la spécificité de s'intéresser à des figures qui ne sont pas nécessairement de premier plan. Au CAPHES, tout le monde est bien entendu focalisé sur les fonds CANGUILHEM mais en réalité, il existe de nombreuses autres archives. Ainsi, aussi bien la bibliothèque de l'ENS que le Centre conservent des fonds sur des chercheurs avec une plus faible visibilité. Une histoire fidèle de l'enseignement et de la recherche doit aussi les prendre en compte car ils jouent un rôle important dans le fonctionnement des institutions et de la recherche, même s'ils ne sont pas connus internationalement.

De nombreux projets sont également tournés vers l'histoire publique mais peu sont lancés sur la base des humanités numériques, qui donnent une visibilité aux fonds de l'École. L'idée était de les diffuser, dans un premier temps, au grand public mais ils ne sont pas suffisamment utilisés par les chercheurs. D'autre part, les actions sont souvent menées en parallèle par différents services de l'École, plutôt que de manière concertée et collective. Un site est ainsi créé pour chaque nouveau projet.

Dans ce contexte, Valérie THEIS met en avant l'opportunité d'un projet d'archives normaliennes, car l'École est arrivée à un moment de maturité sur ces questions. De nombreuses actions magnifiques ont été réalisées, qu'il faut rendre visibles et faire connaître, mais il faut aller encore plus loin. Il importe aussi de rappeler que les documents produits par les chercheurs d'aujourd'hui sont les archives de demain. Des problématiques très importantes touchent donc l'École, s'agissant notamment du devenir des archives papier concernant les projets collectifs accumulés dans les unités de recherche, car nombre de personnes s'appêtent à prendre leur retraite. Il est ainsi nécessaire de les conserver.

Des problématiques se posent également concernant les supports fragiles, tels que ceux des archives audiovisuelles, les DVD stockés dans les caves, etc. À ce sujet, il y a lieu de noter que 30 % des archives diffusées sur l'ancien site ont été perdues lors du transfert sur Savoirs ENS. Cependant, les supports physiques de ces enregistrements existent. Il ne faut pas les détruire mais faire appel à des spécialistes pour les conserver.

Il serait également utile de mener une réflexion sur les modes de conservation des archives de la recherche, même si elles sont nativement numériques. Le CNRS insiste grandement sur la nécessité de conserver les données de la recherche mais pour l'instant, il n'existe pas de plan d'ensemble clair. L'École pourrait jouer un rôle moteur sur ces questions. À cet égard, Mathias GIREL suggère de construire, dans le cadre de ce grand projet, un vade-mecum, avec des bonnes pratiques pour les chercheuses et les chercheurs souhaitant préparer le don de leurs archives à l'école ou aux Archives nationales. Une préparation insuffisante rend les héritiers inquiets, car craignant que les éléments n'aient pas été triés, ni organisés. Il semble donc opportun d'aider les chercheurs, à la veille de la retraite, à organiser leurs fonds pour que les familles soient rassurées sur ce qui sera donné.

Face à ce constat, Valérie THEIS estime que l'École aurait intérêt :

- à créer un comité de pilotage réunissant les principaux acteurs de la conservation, de l'exploitation et de l'étude des archives, qui travaillent souvent chacun de leur côté et gagneraient à échanger dans un cadre commun ;
- à y associer les institutions extérieures : partenaires de PSL, Collège de France, École nationale des chartes, Archives nationales, Bibliothèque nationale, etc. ;
- à repenser la place de Savoirs ENS et ne plus le considérer uniquement comme un outil de communication, mais comme le site des archives audiovisuelles de l'École ;
- à créer un véritable poste d'archiviste, voire un service d'archives à l'ENS.

Sur ce dernier point, Valérie THEIS souligne que des institutions du niveau de l'École, comme le Collège de France ou l'EHESS, disposent d'un archiviste. L'ENS ne dispose que d'un personnel administratif, qui conserve les éléments que l'institution est obligée de garder légalement. Ce n'est pas digne pour l'École normale supérieure. Le CAPHES est déjà un centre d'archives et le travail de l'archiviste pourrait s'articuler avec ce dernier.

S'agissant des enjeux de formation et de recherche, Valérie THEIS suggère l'organisation d'un séminaire sur les archives normaliennes en 2023, en invitant des chercheurs travaillant sur ces questions afin qu'ils montrent à l'École les actions qu'ils ont déjà réalisées. Par ailleurs, des ateliers de formation sont prévus l'an prochain au CAPHES, d'autres étant conduits par Léa SAINT-RAYMOND.

Valérie THEIS fait également part de son idée de créer un grand site de sites, mettant en relation tous les projets déjà réalisés, qui réunirait toutes les ressources existantes et proposerait une cartographie de tous les fonds de normaliens et de normaliennes dans les institutions hors ENS, pour guider les chercheurs. Elle voudrait également construire des appels à projets pour inciter les chercheurs à travailler sur les archives déjà mises en ligne mais aussi celles inédites en papier. Cela pourrait peut-être susciter un soutien de la fondation de l'ENS.

Avant de conclure, Valérie THEIS insiste sur la nécessité de prendre conscience que travailler sur les archives est la seule et la bonne manière de renouveler l'histoire de la recherche actuellement. Elle ne le dit pas pour les sociologues, qui l'ont toujours fait sur la recherche en cours, avec d'autres méthodes que celles des historiens. Ces derniers ont malheureusement encore souvent tendance à se concentrer sur les travaux publiés par les chercheurs ou sur de grands manifestes. Cependant, cela reste insuffisant et il faut vraiment s'intéresser aux archives de la recherche pour pouvoir reconstituer les réseaux sociaux, les conditions matérielles dans lesquelles les chercheurs ont mené leurs travaux. Il s'agit aussi de considérer les hésitations, les erreurs, les pistes abandonnées, qui n'apparaissent plus dans les travaux publiés. Pour cela, il convient de bien conserver les documents. Ainsi, les archives de la recherche permettent de faire l'histoire totale de la recherche, ce qui est essentiel.

Enfin, Valérie THEIS attire l'attention sur la dernière diapositive, qui présente quelques exemples de textes de réflexions théoriques sur l'importance des archives, pour faire l'histoire de la recherche, ainsi que de réalisations. Ainsi, les archives de DUBY à l'IMEC ont complètement transformé la manière de voir le travail de Georges DUBY. Pierre-Michel MENGER a de son côté participé à un projet sur la formation et la carrière des mathématiciens en France. Il s'agit uniquement de quelques exemples limités, sur une bibliographie immense de travaux pouvant servir de modèle, pour aller plus loin sur les archives normaliennes dans les années qui viennent.

Applaudissements.

Rodrigue FRIAUD remercie Valérie THEIS pour cette présentation passionnante. Il juge nécessaire de mener une action vis-à-vis des scientifiques, qui n'ont pas vraiment cette culture de l'archive mais plutôt celle du grand ménage. Il cite l'exemple de la mise à la benne, avant les travaux effectués il y a quelques années au département de géosciences, de tonnes de cartes produites par les chercheurs. Il a pu en sauver seulement quelques-unes qui lui tenaient à cœur, en l'occurrence celles réalisées pour la thèse de son père.

Par ailleurs, Rodrigue FRIAUD note que lorsque les chercheurs soumettent des articles scientifiques à l'heure actuelle, de nombreux journaux et revues demandent d'archiver en ligne les données de leurs recherches. La plupart du temps, cela ne pose pas de problème, grâce notamment aux outils tels que Figshare ou Zenodo, qui sont parfaitement utiles. En revanche, ces journaux considèrent qu'un site web personnel ne constitue pas une archive stable. Et cela pose parfois problème, car ces outils sont limités à 40 Mo ou quelques Go au maximum. Or lorsqu'il écrit un article, il génère 1 To de données, qu'il n'est possible de stocker nulle part. S'ensuit un échange toujours un peu particulier avec le journal, qui n'accepte pas son article alors que lui-même n'a pas la possibilité de stocker ses recherches dans les archives qui lui sont suggérées.

Aussi, Rodrigue FRIAUD s'enquiert de la possibilité de développer à l'ENS un espace de stockage pour les recherches numériques de l'École, qui serait par exemple « data.ens.fr ».

Valérie THEIS relève que Myriam FADEL considère que le coût en serait très élevé. Pour ce qui la concerne, elle pense qu'un tel outil est nécessaire. Par ailleurs, elle mentionne l'existence du site Huma-num, qui propose une solution durable pour un certain nombre de projets. Cependant, l'École doit disposer d'un tel outil, s'agissant des données de la recherche achevée très récemment et non encore exploitées par un site ou un projet ANR. Son intervention vise aussi à susciter l'intérêt pour la question et à débloquer des crédits, même si le coût en est très élevé.

Myriam FADEL doute qu'il faille tout réduire à une question de crédits. Le CNRS a lancé deux initiatives assez intéressantes, en premier lieu Myweb, qui verra peut-être le jour et pourrait donner la possibilité à tous les chercheurs et chercheuses CNRS de disposer d'un site formaté, avec de la ressource et de la puissance. Par ailleurs, le CNRS a conclu un accord de partenariat avec le Centre d'information national de l'enseignement (CINES), qui dispose de grosses capacités de sauvegarde et de ressources informatiques. Il s'agit d'un établissement public, dont les prix sont tout à fait abordables.

Emmanuel TRIZAC demande si le projet prévoit de s'appuyer sur des initiatives nationales, telles que recherche.data.gouv, lancée cette année. Cette démarche fédératrice, ou en tout cas fédérée, va exactement dans ce sens et pourrait peut-être apporter de la visibilité au travail mené par Valérie THEIS.

Pierre-Michel MENGER s'enquiert du lien exact fait entre la durabilité des archives et le développement durable et de la façon d'intégrer ces dimensions de nos jours. Il ne faut pas oublier que l'innovation se fait aussi par la destruction sélective. Par ailleurs, la conservation a un coût croissant, à mesure que se développent les perspectives de garder de plus en plus et de mieux en mieux.

Valérie THEIS considère que l'ENS aura besoin de l'aide d'un archiviste en permanence sur place et qu'il convient de travailler main dans la main avec les Archives nationales. Il ne s'agit pas de vouloir tout garder à l'École. À l'époque où il a commencé comme pionnier, Pierre PETITMENGIN avait l'ambition de tout conserver à l'École, et heureusement qu'il l'a fait. Cependant, actuellement, les magasins sont pleins et il faut vraiment travailler avec des centres d'archives extérieurs, qui disposent des compétences, des espaces et des moyens adéquats.

Clotilde POLICAR croit savoir qu'une obligation légale impose de garder les copies d'examen un certain temps dans les départements mais elle n'est pas certaine que ce soit vraiment le cas. Pour ce qui la concerne, elle garde les siennes dans son bureau.

Emmanuelle SORDET confirme que des versements très conséquents, qui documentent l'histoire de l'École de 1793 à quasiment nos jours, ont été effectués par l'ENS aux Archives nationales. Une très grande partie a été inventoriée.

En outre, Emmanuelle SORDET attire l'attention sur la dimension numérique. En effet, le risque est de ne conserver aucune trace de l'activité de l'École sur les années que nous sommes en train de vivre. Autant l'on peut savoir ce qui s'est passé en 1793, autant dans 10 ans, il ne sera sans doute pas possible de savoir ce qui s'est déroulé en 2022. La dimension numérique est donc très importante et il est impératif de s'appuyer sur les dispositifs nationaux, tels que le CINES ou data.gouv, car l'École n'aura pas les capacités de mener un tel projet seule. Ces enjeux la dépassent complètement. Enfin, Emmanuelle SORDET estime judicieux de jouer également à l'échelle de PSL.

Johanna SIMÉANT-GERMANOS signale l'existence de la plateforme Dumas pour l'archivage des mémoires de master. Les gestionnaires de département et les responsables de master sont malheureusement insuffisamment guidés et auront besoin de soutien pour l'archivage systématique des masters réalisés à l'ENS.

S'agissant des questions d'intégrité et de l'anonymisation de la recherche, Johanna SIMÉANT-GERMANOS juge nécessaire une souveraineté de l'ENS sur les données, qu'il convient de protéger pour montrer la bonne foi des chercheurs. Il s'agit d'un enjeu un peu spécifique, qui doit être pensé en lien avec la question des ressources numériques de l'École.

Stanislas LYONNET note que ce projet est un objet mécénal typique pour les fondations de grandes entreprises qui voudraient aider l'ENS et lui associer leur nom temporairement. Dieu sait s'il en existe dans le numérique, en France et ailleurs.

Par ailleurs, Stanislas LYONNET estime utile d'accompagner le projet d'un instrument de fouille de données. Une fois que les éléments sont numérisés, il aiderait à travailler en essayant d'extraire des concepts permettant de faire des recherches imprédictibles, en quelque sorte, sur les documents croisés, au fil du temps ou à une certaine époque. Il n'a pas de leçon à donner avec ses dossiers médicaux mais il en dispose dans son métier et c'est absolument hallucinant.

Valérie THEIS fait valoir que l'ambition du site de sites serait également de permettre des fouilles, sinon il ne serait pas très intéressant. Cependant, cela demande également des moyens. Aussi, elle pense qu'il convient de ne pas se précipiter. Il importe en premier lieu de sauvegarder et mettre en avant, lors de séminaires, les actions déjà réalisées. Quant au site, il est nécessaire de le penser dans la longue durée pour en faire un instrument de recherche, et pas seulement une vitrine.

Frédéric WORMS remercie Valérie THEIS pour sa présentation et tous les membres du conseil scientifique pour l'intérêt qu'ils portent à ce projet, qu'elle a proposé dès qu'elle a pris ses fonctions de directrice adjointe Lettres. La discussion sur ce sujet se poursuivra et des réunions seront tenues sur tous ces aspects importants.

III. Ressources humaines

1. RIPEC enseignants-chercheurs : liste des fonctions et responsabilités de la composante (C2) et cadrage budgétaire de la prime individuelle (C3)

Laurent BEAUCHET propose une présentation en trois points : les références réglementaires, la liste des fonctions et responsabilités concernées par le volet C2 du RIPEC et le cadrage budgétaire de la prime individuelle, composante C3.

Concernant la réglementation, le décret du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Inscrit dans la LPR, ce nouveau régime se substitue à la prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), à la prime de charges administratives (PCA), et pour partie à la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR). Plusieurs textes successifs ont précisé les contours de ce nouveau régime indemnitaire, dont le dernier date du 7 février 2022, concernant les modalités d'attribution de la prime individuelle.

Le RIPEC repose sur trois composantes :

- la composante statutaire C1, liée au corps et de droit, qui est mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2022 ;
- l'indemnité fonctionnelle C2, en lien avec la responsabilité ou une mission spécifique exercée par l'enseignant-chercheur ;
- la composante C3, prime individuelle qui dépend d'une demande de l'intéressé et de l'évaluation par plusieurs instances.

La composante C1 étant statutaire, elle est automatique. Les deux autres dispositifs suivent actuellement le circuit des instances. S'agissant de la composante fonctionnelle C2, liée à l'exercice de certaines fonctions ou responsabilités particulières confiées aux enseignants-chercheurs, son montant est plafonné par groupe de fonctions ou au regard du niveau des responsabilités exercées. Elle peut donc être versée à des agents exerçant :

- une fonction de direction, par exemple d'une unité de recherche ;
- des responsabilités supérieures au sein de l'École ;
- des missions temporaires, d'une durée maximum de 18 mois, sur le fondement d'une lettre de mission établie par le directeur de l'École.

La liste des fonctions et responsabilités est arrêtée par le directeur de l'École, après avis du comité technique, qui l'a émis le 23 juin 2022, et approbation du conseil d'administration, qui se prononcera dans quelques jours. Cette liste comporte 29 fonctions éligibles et une enveloppe budgétaire de 410 000 € par an est prévue, soit le maximum autorisé.

Pour ce qui concerne la composante C3, elle permet de valoriser l'activité d'enseignement et de recherche, l'investissement pédagogique particulier, l'exercice de tâches d'intérêt général ou l'investissement exceptionnel d'un enseignant-chercheur dans l'ensemble de ses missions. Elle remplace en partie la prime d'encadrement doctoral et de recherche, qui subsiste pour les bénéficiaires IUF et les lauréats de certaines distinctions honorifiques. Elle est attribuée pour trois ans, puis un délai de carence d'un an s'applique dans le cas d'une demande pour un motif identique. Ainsi, il peut très bien être évité dès lors qu'une demande est formulée pour un motif différent. Laurent BEAUCHET tient à le préciser, sachant que ce sujet est un peu polémique en ce moment.

Il n'est pas impossible qu'une modification du décret correspondant intervienne. Elle est en discussion.

Au regard des moyens dégagés par les fins de PEDR 2022, le principe de répartition proposé est le suivant : l'École fixerait un montant de prime à 6 000 €, quel que soit le corps, et consacrerait une enveloppe budgétaire de 72 000 € en 2023, soit le double de la dotation du ministère pour cette prime. Cela représente un effort budgétaire important pour attribuer davantage de primes à beaucoup plus d'enseignants-chercheurs. Ce dispositif sera également présenté au conseil d'administration dans quelques jours.

Frédéric WORMS ajoute que cette proposition est ouverte à la discussion, mais le vote interviendra en conseil d'administration.

Romain JOLIVET demande pourquoi les montants des primes décidés pour les directeurs de département sont très variables. En outre, il relève que le montant du C2 pour toute l'ENS, soit 410 000 €, ne concerne que 29 personnes alors que celui du C 3 atteint 72 000 € pour tous ceux qui postuleront, donc probablement davantage d'enseignants-chercheurs.

Laurent BEAUCHET précise qu'il s'agit de 29 fonctions. Par exemple, les professeurs attachés ont été inclus dans le dispositif C2, car celui de leur rémunération n'était pas robuste du point de vue réglementaire. Le C2 permet de rattacher l'ensemble des maîtres de conférences professeurs attachés. Les bénéficiaires sont donc beaucoup plus nombreux que le nombre de fonctions.

Frédéric WORMS ajoute que la liste faisant apparaître les primes selon les fonctions éligibles n'est pas nouvelle. La répartition des primes existait auparavant, avait été soumise aux instances et est appliquée depuis longtemps. Elle correspond à la charge différenciée selon les départements. Le département de physique est ainsi pris en compte avec l'ensemble très intégré des laboratoires, du budget, des responsabilités diverses. D'autres départements sont objectivement plus petits. Aucun seuil arithmétique n'est institué, la répartition ayant été établie sur la base d'une concertation.

Anne CHRISTOPHE précise que les 72 000 € correspondent aux primes C3 qui seront ouvertes cette année. Par ailleurs, l'École continue à payer les PEDR en cours, qui concernent environ 27 personnes. De fait, l'enveloppe des primes C3 s'élève plutôt à 250 000 € par an.

Frédéric WORMS reconnaît un effet d'optique, puisque les PEDR s'épuisent peu à peu avec le passage progressif vers la prime RIPEC.

Romain JOLIVET juge nécessaire de communiquer correctement sur la taille des enveloppes, car constater ces différences peut faire grincer des dents.

Anne CHRISTOPHE souligne que seuls les enseignants-chercheurs peuvent bénéficier de la composante C3, soit 120 personnes en l'occurrence. Les autres primes peuvent être attribuées également aux personnels du CNRS qui occupent des fonctions de responsabilité (par exemple, directrice ou directeur de département), d'où un volet beaucoup plus large.

Emmanuel TRIZAC demande s'il faut comprendre que ces 72 000 € seront multipliés par 4 en régime de croisière.

Laurent BEAUCHET le confirme. Les PEDR vont progressivement diminuer, se réduisant à celles de droit. Ainsi, leur enveloppe basculera vers celle de la composante C3, avec en parallèle une augmentation du budget, compte tenu de la volonté ministérielle de distribuer plus de primes. Le basculement s'accompagnera ainsi d'un effort supplémentaire.

2. Point sur le recrutement des enseignants-chercheurs – Campagne 2022

Anne CHRISTOPHE présente un poste de maître de conférences en astrophysique, sur un profil dédié au traitement des très nombreuses données dans cette discipline. Erwan ALLYS, qui a été recruté, a obtenu son doctorat en 2017 à l'UPMC et porte un projet très original de recherche novatrice, à cheval entre astrophysique et *machine learning*. Il le mène en collaboration avec un chercheur du département d'informatique, Stéphane MALLAT, pour développer de nouvelles méthodes d'analyse de ce type de données.

Valérie THEIS précise qu'un poste de maître de conférences en économie a été pourvu par Nina GUYON, polytechnicienne, spécialiste de l'économie de l'éducation. Elle a fait sa thèse à l'EHESS en 2012, sous la direction d'Éric MAURIN, sur l'éducation, les interactions sociales et les formes de ségrégation scolaire. Elle était en poste au département d'économie de l'université de Singapour depuis 2013, après avoir été post-doctorante en politique publique à Sciences Po. Elle a reçu le Young Economist Award de European Economic Association en 2010.

Pour l'histoire, Pierre SALMON a été recruté en histoire contemporaine. Il était ATER à l'université Gustave Eiffel et a fait sa thèse à l'université de Caen. Il a été membre de la Casa de Velasquez. Au départ, il travaillait sur le trafic d'armes entre la France et l'Espagne au moment de la guerre civile, dans les années 1930. Il mène aujourd'hui de nouveaux travaux sur les courtiers de l'interdit jusqu'aux années 1960, concernant toutes les personnes servant d'intermédiaires pour des trafics de différents types en Europe : marins, routiers, avocats, juges, hommes d'affaires, etc. Il s'agit d'un renouvellement de ses thématiques, mais toujours en histoire transnationale.

En philosophie, Alexis ANNE-BRAUN a été élu. ATER à l'université de Strasbourg, il a fait sa thèse de philosophie en 2016, sous la direction de Jocelyn BENOIST à Paris I, sur la théorie des symboles de Nelson Goodman. C'est un normalien de Lyon, agrégé de philosophie et spécialiste des théories de l'image, qui a donné de nombreux cours sur la philosophie de la photographie. Le présent poste est original, étant commun entre le département de philosophie et le département des arts. L'ENS est très heureuse d'avoir trouvé un maître de conférences vraiment à cheval entre ces deux disciplines.

Parmi ces trois postes en SHS, deux avaient fait l'objet d'une republication et il convient de souligner cette création originale de poste entre deux départements. Une femme et deux hommes ont ainsi été recrutés, ce qui reflète les proportions de départ, avec 30 % à 40 % de candidates.

Anne CHRISTOPHE présente un poste de professeur en géosciences. Romain JOLIVET a été retenu. Il a fait son doctorat en 2012 et est maître de conférences à l'École normale depuis 2015, avec un projet très original sur la modélisation des tremblements de terre. Il est très impliqué dans l'École et membre de ce conseil scientifique. Il est également responsable du concours de BCPST. Membre de l'IUF et titulaire d'un ERC Starting Grant, il avait obtenu une bourse Marie Curie pour son premier post-doctorat.

En linguistique, Salvador MASCARENHAS a été recruté. Son projet très original a déjà été évoqué avec les membres du conseil scientifique. Il est à cheval entre la sémantique formelle et le raisonnement. Cela permet d'interagir avec de nombreuses personnes au département d'études cognitives. Salvador MASCARENHAS exerçait déjà à l'ENS sur un poste de CDD enseignant-chercheur. Grâce à l'ouverture de ce poste de professeur, il a pu être titularisé.

Salvador MASCARENHAS est très impliqué dans le département et dans l'École. Il a largement contribué à monter le programme *PhD-Track* de l'EUR FrontCog et le dirige depuis 2018. Il a fait sa thèse aux États-Unis et connaissait très bien le système. Il a ainsi aidé à monter ce programme de manière à le rendre très attractif à l'international. Ce dernier a d'ailleurs servi de modèle pour les *PhD-Track* de PSL, en place depuis deux ans.

Anne CHRISTOPHE évoque également d'autres types de recrutements, concernant des personnes qui rejoindront l'École ou prendront de nouvelles fonctions. Une chaire de Mitsubishi Heavy Industries démarre cette année, pour cinq ans, sur la théorie de l'information quantique. L'industriel avait déjà travaillé avec l'ENS pour deux chaires, en physique théorique et en mathématiques, et avait grandement apprécié cette expérience. Il s'agit ici de mécénat pur et aucune interaction directe n'intervient sur le choix des personnes, ni sur le travail qu'elles effectuent.

Suite à la réunion du jury international, celui-ci a mené une recherche de candidats très active. Ce sujet est vraiment très actuel, comme l'a montré plus tôt la présentation sur le master de technologie quantique, et tout le monde s'arrache les spécialistes de ce domaine. Grâce à cette chaire, l'École a su être très attractive et fera venir à l'automne prochain Christina PSAROUDAKI, actuellement en post-doctorat à Bâle, en Suisse. Elle travaille à cheval entre la théorie de la matière condensée et la computation quantique, ce qui permettra de renforcer tout le travail en cours autour du quantique.

Il est également prévu cette année 12 postes de professeurs attachés dans le nouveau dispositif PSL-ENS. Ce nombre est conséquent car les deux années précédentes, quelques postes n'avaient pas été renouvelés, le dispositif étant en balance. Ils sont à présent ouverts dans des programmes gradués, dont quatre dans celui intitulé EABIS – Sciences de la terre et biodiversité. Cela montre la demande importante et l'effort conséquent que l'École est prête à fournir. Parmi les quatre du programme gradué EABIS, deux rejoindront le département de géosciences, un le CERES et un le département de biologie ; pour les autres, deux professeurs attachés ouvrent en mathématiques, et un respectivement en sciences sociales, en sciences de l'Antiquité, en informatique, au département d'études cognitives, en physique et en chimie.

3. Bibliothèques, recrutement d'un nouveau conservateur ou d'une nouvelle conservatrice de la bibliothèque Ulm-Jourdan, mise en place d'un conseil scientifique

Valérie THEIS évoque le départ, que tous regrettent, d'Emmanuelle SORDET pour la BNF, sur un très beau poste, ce dont tous se réjouissent. Il oblige l'École à recruter un nouveau directeur ou une nouvelle directrice des bibliothèques de l'ENS. La fiche de poste a été élaborée très rapidement mais publiée seulement le 23 juin. En effet, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a décidé que deux campagnes de recrutement par an seraient désormais organisées pour les directions de bibliothèque, avec une publication en septembre pour une prise de poste en janvier, et une publication en janvier pour une prise de poste en septembre.

Il existe cependant une procédure d'urgence. Frédéric WORMS en a fait la demande, car outre le départ de la directrice des bibliothèques, la directrice adjointe, Danièle ABLIN, prend sa retraite. Il était donc vraiment nécessaire de pourvoir le poste le plus vite possible. La publication d'urgence a été autorisée, à condition que la procédure soit achevée avant le 1^{er} septembre. L'autorisation ayant été obtenue seulement le 23 juin, le calendrier se révèle très compliqué pour l'École. Des auditions seront programmées le 26 août pour les candidats, qui peuvent se présenter jusqu'à la fin juillet. Aussi, Valérie THEIS invite les membres du conseil scientifique à en parler autour d'eux, dans leurs réseaux. S'agissant du poste de direction adjointe, l'ENS passera par le mouvement normal.

Le comité qui étudiera les candidatures sera composé comme suit :

- Valérie THEIS, pour la direction de l'École ;
- Laurent BEAUCHET, pour le SRH ;
- Christophe PERALES, directeur général délégué des bibliothèques et des musées à l'université de Paris Cité ;
- François HARTOG ;

- Claudia FABIAN, de la Bayerische Staatsbibliothek.

Michèle BUBENICEK, également sollicitée, n'a pas encore répondu. L'ENS disposera ainsi d'un beau comité et espère recevoir de belles candidatures. Si ce n'est pas le cas, elle publiera le poste dans le mouvement. Toutefois, elle espère que ce poste magnifique suscitera l'intérêt d'un certain nombre de candidats.

Concernant le projet de création d'un conseil scientifique de la bibliothèque, Emmanuelle SORDET et François HARTOG ont travaillé sur une proposition de définition de son rôle. Il serait consulté sur toutes les questions relatives aux orientations stratégiques de la bibliothèque. Ils ont préparé un projet de statuts de l'instance. A priori, l'École souhaiterait qu'elle soit présidée par François HARTOG. La direction a commencé à réfléchir au profil des personnes qui pourraient en faire partie et envisage de proposer la composition suivante :

- la directrice adjointe Lettres ;
- le directeur ou la directrice des bibliothèques ;
- la directrice adjointe Sciences ou son représentant ;
- le président du conseil documentaire de PSL ou son représentant ;
- un enseignant-chercheur de l'école littéraire ;
- un enseignant-chercheur de l'école scientifique ;
- deux enseignants-chercheurs étrangers exerçant leur activité dans les domaines liés aux archives et à la documentation ;
- un enseignant-chercheur de PSL ;
- un enseignant-chercheur d'une autre université parisienne ;
- un représentant des Archives nationales.

Ce conseil scientifique rendrait des avis sur la politique documentaire et toutes les activités scientifiques de la bibliothèque.

Emmanuelle SORDET précise que la bibliothèque dispose déjà d'un comité de suivi, de nature plus opérationnelle. Il assure le suivi, deux fois par an, des avancées très concrètes de la bibliothèque. Il inclut des représentants des départements et des personnels, ainsi que la direction de l'École. Le conseil scientifique vise à donner davantage de visibilité aux actions d'envergure et à solliciter les expertises de ses membres sur les grandes orientations de la bibliothèque. Il s'agirait d'une sorte de chambre haute, qui se réunirait deux fois par an, a priori.

Rodrigue FRIAUD s'enquiert de la possibilité d'envisager une représentation des usagers étudiants dans la composition de ce conseil scientifique.

Valérie THEIS le confirme.

Frédéric WORMS remercie Valérie THEIS d'avoir pris en main ces questions de la bibliothèque Lettres, en particulier du recrutement. Il saisit l'occasion pour exprimer sa gratitude à Emmanuelle SORDET pour six ans de direction de la bibliothèque. Les statuts ne permettent plus de demeurer à ce poste aussi longtemps que Pierre PETITMENGIN mais le passage d'Emmanuelle SORDET a

été très marquant. La bibliothèque Lettres jouit d'une solidité et d'une place centrale au cœur de l'École. Il reste beaucoup à faire, en raison de nombreuses évolutions sur le système numérique, le lien avec les bibliothèques Sciences, la place dans PSL, la dimension de recherche, le séminaire qu'Emmanuelle SORDET avait prévu de lancer, etc. Cependant, Frédéric WORMS pense que le jour où elle déposera aux archives de Valérie THEIS son expérience dans la bibliothèque de l'École normale de 2016 à 2022, tous verront ce qui s'est passé ces années-là et ce sera très important.

Frédéric WORMS confie qu'il lui arrive de dire à François HARTOG, toujours inquiet du présentisme, que l'École normale n'est pas dans cet esprit, se plaçant à la fois dans l'avenir et le passé. Elle a besoin de ces deux dimensions pour se situer dans le temps. Aussi, il remercie François HARTOG et Emmanuelle SORDET pour le travail accompli et adresse tous ses vœux à cette dernière pour la nomination à son poste de conservatrice du département Lettres de la Bibliothèque nationale. Il exprime également sa gratitude à Danièle ABLIN, qui quittera l'ENS pour d'autres raisons, officiellement à la fin de l'année mais auparavant en pratique.

Emmanuelle SORDET remercie Frédéric WORMS pour ces propos. Ces six années sont passées très vite. Elle espère avoir réussi à structurer tout ce qui était attendu, en particulier sur les horaires d'ouverture, la solidité du fonctionnement, les organigrammes, la mise en œuvre de nouvelles procédures. Elle ne dressera pas le bilan de son activité ici, car ce n'en est pas le lieu. Mais elle tient à dire tout le plaisir qu'elle a eu à travailler à l'École, notamment avec le conseil scientifique, poumon très vivant de ses activités et espace de discussions extrêmement précieux. Aussi, elle remercie Stanislas LYONNET en particulier.

Stanislas LYONNET félicite Emmanuelle SORDET pour sa nomination et pour tout le travail accompli à l'ENS.

IV. Actualités de l'université PSL

1. Information sur la procédure de sortie de l'expérimentation

Frédéric WORMS se propose d'évoquer quelques points essentiels d'information sur les actualités de l'université PSL. L'établissement se trouve dans une phase importante concernant tant ses statuts que ses missions. Frédéric WORMS est très profondément heureux de la pérennisation de PSL comme IDEX, après les étapes très nombreuses du jury. En revanche le statut d'université est encore expérimental, PSL étant un établissement public expérimental, dans la mesure où il comporte d'autres établissements avec une personnalité morale et juridique, ce qui est le cas de l'ENS.

Au vu de sa pérennisation, PSL avait la possibilité de demander la sortie de ce statut d'EPE pour devenir grand établissement. De ce point de vue, elle a déjà fait l'objet d'une visite d'un comité spécial HCERES. Cela prouve la confiance de l'université dans ses statuts et ses dynamiques. D'autres institutions veulent la rejoindre comme établissements composantes et les statuts pourraient évoluer en conséquence, mais en restant exactement ce qu'ils sont dans les cadres fondamentaux.

2. Point sur les appels à projet en cours

Frédéric WORMS souhaitait évoquer les appels à projets en cours, notamment avec Anne CHRISTOPHE et Valérie THEIS mais par manque de temps, il préfère écourter son exposé sur ce point. Cependant, la direction tiendra les membres du conseil scientifique informés des grands appels à projets de PSL.

3. Point d'information, chaire de professeur junior PSL à l'ENS

Frédéric WORMS mentionne également une dynamique très forte des nouveaux dispositifs de recrutement, auxquels Emmanuel BASSET faisait allusion précédemment. PSL a porté les demandes des établissements sur les chaires de professeur junior. Il s'agira pour l'École normale de deux chaires scientifiques. Ces dispositifs apportent un financement initial important de la part de l'État, avec un complément des établissements. PSL en a obtenu quatre, dont deux localisés à l'École, à la demande de cette dernière. Ils ne sont pas imposés d'en haut mais portés par les départements, à l'instar de ce qui avait été fait pour les chaires de professeurs juniors inventés par l'ENS en leur temps. Ils visent à répondre à des besoins très spécifiques des départements et reposent sur des viviers internationaux très précis, sans menacer en rien les postes d'enseignant-chercheur, absolument vitaux pour l'École.

Une de ces chaires correspond à l'un des projets majeurs de l'École, à savoir Q-Bio, et l'autre sera en géosciences. Les procédures de recrutement sont complexes et le ministère promet de les simplifier. Ils doivent aboutir, fin septembre, à des *tenure tracks* pour des professeurs de plein droit à l'École normale.

4. Point d'information, nomination du nouveau VP recherche PSL

Frédéric WORMS annonce la nomination d'un nouveau vice-président recherche, Arnaud TOURIN, professeur de physique à l'ESPCI, qui succède à Rémi CARMINATI, également professeur de physique au sein du même établissement. Ils ont, l'un et l'autre, la même ouverture sur toutes les disciplines et tous les établissements de l'université. Une réunion du COMEX de PSL s'est tenue mais sans la participation d'Arnaud TOURIN, qui n'en faisait pas encore partie. Cependant, celui-ci a effectué une visite auprès du CODIR de l'ENS. Ces dynamiques d'interaction, d'équilibre, de complémentarité et de subsidiarité sont extrêmement fortes, construites, cadrées et constructives.

Frédéric WORMS n'évoquera pas les questions d'équilibre, qui seront présentées probablement dans une prochaine session, s'agissant notamment des services mutualisés ou de l'évolution du service d'aide à l'appel à projet, en cours d'évolution, et où l'École est très impliquée.

Frédéric WORMS aborde enfin l'évaluation du HCERES, dans la vague D des établissements d'Ile-de-France. Une discussion est en cours sur un rapport qui serait unifié au niveau de l'université PSL, avec des parties spécifiques sur les établissements composantes, gardant leur autonomie morale et juridique, dont l'ENS-PSL. Il s'agit d'une étape importante dans la perception des équilibres de PSL et il importe d'en échanger de manière très précise. À ce propos, Frédéric WORMS fait référence à sa tirade sur le tiret, notée dans son dossier de candidature. Elle semble avoir marqué les esprits et lui est souvent restituée. Il est vrai qu'il faut dire maintenant le « tiret » en toutes lettres dans « ENS-PSL ».

Tel est le « télégramme » de l'actualité de l'université PSL et Frédéric WORMS incite les membres du conseil à poser leurs questions s'ils le souhaitent. Le fait que ces éléments soient exposés aujourd'hui de façon comprimée dans le temps ne signifie pas qu'ils ne sont pas importants dans la durée.

V. Points divers

1. Relations internationales – Fonds de solidarité mis en place suite à la guerre en Ukraine

Cédric GUILLERME se propose de présenter les actions mises en place à l'ENS-PSL suite au conflit en Ukraine, réparties en deux volets, l'un ciblant les étudiants et l'autre les chercheurs.

L'École est intervenue pour l'hébergement d'urgence à titre gracieux au campus Jourdan de quatre étudiants ukrainiens, inscrits dans les formations PSL ou d'autres établissements de l'université jusqu'à la fin de l'année universitaire. Par ailleurs, elle a accordé des aides d'urgence à trois étudiants et doctorants ukrainiens, sous forme de complément de bourse, d'exonération de frais d'inscription et d'une assistance via le fonds PSL, mis en place spécifiquement.

Pour ce qui concerne les chercheurs, l'ENS en a accueilli ou va en accueillir sept au total. Elle a mis en place un fonds de solidarité, notamment grâce à l'aide de la fondation de l'École, qui permettra de soutenir un certain nombre d'actions. Jusqu'à présent, il a été utilisé principalement pour le soutien et l'accueil des chercheurs, sachant qu'il existe déjà un certain nombre de fonds pour les étudiants, alimentés par PSL mais également par le CROUS. De nouvelles aides sont également mises en place par la région Ile-de-France.

Sur les sept chercheurs accueillis, six proviennent du programme PAUSE. Les candidatures sont présentées par les départements d'accueil. Elles ont toutes été sélectionnées. Deux chercheurs seront donc accueillis à partir de ce jour à l'École, l'un à l'Institut Jean Nicot et l'autre au laboratoire de physique de l'ENS, avec un financement PAUSE ou ANR, cette dernière se substituant au premier pour les chercheurs accueillis au sein de projets avec des financements existants de l'Agence.

Au 1^{er} septembre, l'École accueillera également trois chercheurs russes au DEC, à l'ITEM et au laboratoire de physique de l'ENS. Il s'agit d'opposants à la guerre, qui seront cofinancés par le programme PAUSE, PSL et d'autres sources internes ou externes. Enfin, le 15 septembre, l'ENS accueillera une chercheuse ukrainienne au département de philosophie, financée par PAUSE.

L'École s'efforce aussi d'apporter des aides à l'hébergement pour ces chercheurs. Trois d'entre eux seront hébergés à titre gracieux par des donateurs de la fondation de l'ENS, sur des durées de trois à douze mois. Par équité, l'École fournira également des aides à l'installation aux trois autres chercheurs. En outre, un nouvel appel à candidatures sera lancé par le programme PAUSE en septembre et l'École a identifié potentiellement trois chercheurs candidats ukrainiens.

Johanna SIMÉANT-GERMANOS ajoute qu'Olessia KIRTCHIK, qui a pu être intégrée au dernier moment, sera également professeure invitée au DSS. Opposante russe à la guerre, elle a refusé de rentrer à l'École d'économie de Moscou et en a été licenciée. Il conviendra peut-être de l'inclure dans les contacts.

Frédéric WORMS a remercié ce jour de nombreuses personnes car elles ont mené un travail considérable. Cédric GUILLERME a ajouté cette dimension de coordination de toutes les actions sur l'Ukraine à la structuration de la DRI, qu'il continue de piloter, avec notamment la restructuration du programme italien, qui a fait l'objet d'un relais récemment. Ce travail très lourd incarne aussi le lien avec PSL, qui soutient l'ENS dans le budget PAUSE, et avec la fondation qui le fait par des levées de fonds et parfois des propositions concrètes de logements de la part de donateurs ou d'anciens élèves.

La mobilisation est ainsi considérable sur cette crise et Frédéric WORMS note que cela fait partie des aspects faisant écho à sa remarque sur les désordres du monde qui rentrent dans l'ordre du jour de ce conseil scientifique. Et cela ne s'arrêtera peut-être pas de sitôt. Aussi, l'ENS est très reconnaissante aux institutions qui permettent cette mobilisation et à la direction des relations internationales.

Frédéric WORMS rappelle aussi que la direction de l'École a bien indiqué que toutes les initiatives devaient, à un moment donné, au moins passer pour information par Cédric GUILLERME afin d'en avoir une vision, car la question de la coordination est essentielle.

2. La Nuit de l'ENS – Un festival des sciences et des lettres

Stéphanie TROUFFLARD explique que la Nuit de l'ENS est un événement d'ampleur pour l'École, qui pendant une nuit s'ouvre au public, aux petits et aux grands, autour d'une thématique donnée, afin de la faire connaître. Il est aussi à destination de toutes ses communautés. Il s'agit de la cinquième édition, la dernière ayant eu lieu en juin 2019.

Cette année, l'événement se déroulera le 9 septembre, de 18 heures à 2 heures du matin. La thématique retenue est l'incertitude. À travers ce thème, la Nuit de l'ENS montrera comment les recherches académiques, les ressources de la connaissance en sciences et en lettres permettent d'affronter, de se confronter et même de s'adapter, en un mot de vivre avec l'incertitude. Une nouveauté est prévue cette année, en plus des traditionnelles conférences et tables rondes dans les salles du 45 rue d'Ulm, à savoir une grande scène ouverte en plein air dans la cour Pasteur, pour découvrir, saisir et apprivoiser l'incertitude dans un format festival. D'où l'intitulé choisi cette année : La Nuit de l'ENS – un festival des sciences et des lettres.

Sont prévus au programme 41 conférences, 7 ateliers, 7 concerts et une pièce de théâtre. Stéphanie TROUFFLARD ne citera pas tous les sons de la nuit mais mentionnera un duo pour piano et violoncelle de Pierre FLEURY, un saxophoniste Sylvain RIFFLET, des improvisations du pianiste Karol BEFFA, un récital de l'ensemble Philéa et un concert du chœur de l'ENS.

Stéphanie TROUFFLARD cite également quelques-uns des thèmes de conférences :

- Le cancer est-il une affaire de malchance ?
- Décider en situation incertaine, l'exemple de la crise sanitaire ;
- Physique quantique, science de l'incertitude ;
- La scène de crime numérique et son incertitude ;
- Une cellule joue-t-elle aux dés ?
- Entropie : qu'apprend-on en mesurant l'ignorance ?

Au registre des arts, il est prévu une représentation exceptionnelle du *Misanthrope*, précédée d'une table ronde avec des metteurs en scène, qui ont tous en commun de s'être confrontés à l'œuvre de Molière. Enfin, une cinquantaine de chercheuses et de chercheurs, ainsi que des personnalités extérieures, seront mobilisés pour engager la discussion avec les festivaliers de la Nuit.

Cette programmation riche a été rendue possible grâce à deux chercheurs de l'École : Jean-Baptiste ANDRE, du département d'études cognitives, et Stéphanie RUPHY, du département de philosophie. Bien entendu, ils n'auraient pas pu mettre en œuvre ce riche programme sans les contributions proposées par les correspondants de chaque département.

Stéphanie TROUFFLARD tient aussi à remercier par avance les services logistiques, extrêmement mobilisés par la préparation de cet événement, en amont mais aussi le jour J. Elle indique également que cette année, la Nuit de l'ENS bénéficiera du soutien de France Culture et du journal *Philosophie Magazine*.

Avant de conclure, Stéphanie TROUFFLARD précise qu'elle est cheffe de cabinet, au sein de l'équipe de direction, depuis mai 2022. Elle a rejoint l'École en 2012, d'abord au département de physique pour mettre en place le Labex ENS-ICFP, avant d'occuper des fonctions à la direction du département sur les aspects administratifs, financiers et de communication. Elle a ensuite exercé au sein de la direction générale des services depuis 2019, les fonctions de responsable des

collaborations scientifiques, des partenariats avec les entreprises et du mécénat, et ainsi créer un lien très privilégié avec la fondation de l'ENS.

Frédéric WORMS ajoute que le programme de cette Nuit de l'ENS doit être bouclé très prochainement et sera rapidement diffusé. Cet événement a demandé beaucoup de travail, comme chacun le devine. Il a été reporté à deux reprises en raison de la pandémie et a pour caractéristique de se situer au cœur de la rentrée. Des renforts de prestataires sont attendus, car cela ajoute une manifestation mobilisant toute l'École au sein de la rentrée, qui elle-même fait l'objet d'une forte mobilisation de tous. Enfin, la rencontre entre les conscrits, ceux qui arrivent, les nouvelles promotions et les enseignants représente une dimension dont Frédéric WORMS se dit très heureux.

3. Allocution de Stanislas Lyonnet, Président du conseil scientifique

Stanislas LYONNET remercie le directeur d'avoir prévu de consacrer quelques minutes à ce point. Il s'expliquera d'abord d'une lettre, qu'il a reprise pour qu'elle soit la plus transparente possible et qu'il a adressée à Frédéric WORMS le 7 juin, indiquant qu'il présentait sa démission du conseil scientifique et, *de facto*, de sa présidence et qu'il procéderait à la succession en fin de matinée, avant que l'instance ne se réunisse l'après-midi pour accueillir de nouveaux membres et élire un nouveau président ou une nouvelle présidente.

Stanislas LYONNET assure que les raisons de cette décision ont été discutées avec Frédéric WORMS, sont réfléchies et liées au tempo et au temps. Le temps est celui écoulé depuis sa nomination en 2011. Elle l'avait beaucoup surpris, car le seul lien qu'il avait avec l'École normale supérieure se bornait à l'admiration et il en avait au fond peu de connaissance. Le tempo est lié à la nomination de Frédéric WORMS et il voudrait que chacun comprenne très positivement que c'est peut-être le moment, pour le directeur actuel, de travailler avec un président qui renouvelle, qui soit dans un état d'esprit d'innovation au moment où il porte un programme pour l'École.

Ces explications sont suivies de remerciements pour ce philosophe directeur que Stanislas LYONNET a connu à tous les sièges de ce tour de table, mais aussi pour un ami extrêmement précieux. Il a étendu ces remerciements il y a quelques semaines à Marc MÉZARD et les étend aujourd'hui à tous les membres du conseil. À ce propos, il est reconnaissant à Emmanuelle SORDET pour le terme « poumon » qu'elle a employé pour qualifier cette instance. Pour ce qui le concerne, cela l'a fait respirer. Les quantités de CO₂ qu'il a produites avant, pendant et après les séances étaient immenses et il y aura à présent une grosse économie. Mais c'est un CO₂ plein d'admiration et d'affection, qui justifie des remerciements.

Stanislas LYONNET se tourne d'abord vers les normaliens élèves et étudiants. Il les remercie, de même que les camarades qu'ils représentent, d'avoir été toutes ces années fantastiques, extrêmement courtois, toujours pertinents et précis, toujours présents.

Stanislas LYONNET exprime également sa reconnaissance à tous les membres nommés. On les appelle parfois des personnalités qualifiées mais ici, ce sont des personnalités de qualité. Ils sont tellement qualifiés de qualité qu'on les vole au conseil scientifique pour les nommer ministres de la République. Ils sont si bien représentés aujourd'hui par Pierre-Michel MENGER et Emmanuel TRIZAC. Aussi, il les remercie d'avoir été, eux aussi, toujours là, allant toujours au fond des choses, au-delà des sujets, les dépassant de la manière la plus constructive.

Stanislas LYONNET a aussi remarqué que l'École normale supérieure dispose d'un grand nombre de directeurs des services, de la vie étudiante, des deux écoles, du développement, des relations internationales, etc., qu'il remercie tous. L'on parle parfois de services supports mais ces directeurs dirigent des services super.

Stanislas LYONNET met également en exergue l'honneur qu'il a eu à travailler avec les représentants élus, en la personne aujourd'hui de Bernard PLAÇAIS, Johanna SIMÉANT-

GERMANOS, Romain JOLIVET et Pascale ARAUZ AUBRUN, mais aussi d'autres avant eux. Ils représentent la vie et la vivacité de l'École.

Stanislas LYONNET ajoute qu'il a aimé les nombreuses discussions de fond, comme celles de ce jour, mais aussi sur les géosciences, Q-Bio, de même que sur les modalités, l'accès libre, la vie, les sujets extrêmement difficiles abordés aujourd'hui. Les échanges ont également eu lieu sur l'égalité des chances, la diversité sociale à l'École, la parité. Tout cela était extrêmement impressionnant de qualité. De même, il a grandement apprécié les discussions très fondatrices sur PSL et la fondation, qui sont un élan fantastique pour l'École.

Stanislas LYONNET a aussi adoré les savants, l'histoire des catalogues d'exposition qui côtoie les traditions inattendues, ou l'aeroclipper en *real-time cyclone eye*, les conceptions philosophiques, l'évolution de la typologie des meules du Néolithique jusqu'à l'an 1 000, qui côtoie la photométrie des panaches de l'Etna, la structuration par l'usage, la théorie des cordes, qui ne sont pas des ficelles ou de la pluie, les vieux tropismes de l'euro, les nouvelles générations du langage de Query ou encore le transport fluide de nano-échelle. Et cela se termine par la suprématie quantique, ainsi que l'analyse des dynamiques et des controverses, ce qui est très important pour ce conseil scientifique. Ceux qui produisent tout cela sont de merveilleux savants.

De même, Stanislas LYONNET aime certaines émotions et cite la lettre d'un collègue de l'école littéraire, qui disait : « *Je prends, comme on dit, ma retraite ou plus exactement, la retraite me prend le 1^{er} septembre prochain. J'aimerais poursuivre, dans ces nouvelles conditions, le travail sur Paul Celan engagé depuis 13 ans, en prolongeant le séminaire, notamment, qui est une source de joie, au sens spinoziste du terme* ». Il a trouvé délicieux, touchant et émouvant cette pérennité du travail d'un professeur, qui n'a qu'un seul désir au monde, celui de continuer à enseigner, à travailler.

L'ENS est porteuse collectivement d'une vision de la confiance dans les sciences, dans la pratique et l'érudition dans les humanités, de la curiosité intellectuelle. Ses membres sont les tenants de l'idée que l'enseignement se fait par la recherche, pour apprendre ce qui est nouveau mais aussi ce qui est ancien dans les humanités numériques. Ce style est tout à fait exceptionnel. Et elle a une méthode extrêmement respectueuse, bienveillante et choisie : celle de l'exigence, dans le formalisme parfois mais tant pis, car c'est important. Cette exigence dans les recrutements, depuis les concours jusqu'aux enseignants-chercheurs, est la marque et le style qu'elle porte.

Stanislas LYONNET apprécie aussi cette quête d'autonomie, ce dialogue très intéressant entre celle de l'École et un plus grand ensemble national qu'est PSL. Avec beaucoup d'humilité et de modestie, il le retrouve aussi dans les IHU, à Imagine, qui ont envie et ont besoin d'être autonomes, mais nul ne peut être autonome seul. Certaines choses sont imposées et il faut travailler dans cet environnement. C'est exactement ce que démontre l'École.

Stanislas LYONNET se tourne également vers les jeunes, ceux qui vont tenir la barre. Ces années ont montré, certes pas les plaies d'Égypte mais cela s'en rapproche, et que rien n'est acquis. La durée de vie diminue, la mortalité infantile augmente, et cela ne se passe pas uniquement sur deux années de pandémie. Le climat est un souci majeur. Le climat politique est aussi instable et inquiétant. Et la guerre...

Souhaitant conclure son allocution sur un clin d'œil, Stanislas LYONNET met en avant l'intérêt de cet alliage dans une École qui est dans la reconnaissance de l'excellence, de l'exigence, de l'élite de la nation, et en même temps, dans la diffusion du savoir à tous. Se rendant un jour en taxi à l'ENS et annonçant l'adresse du 45 rue d'Ulm, il s'est vu répondre par le chauffeur : « *Eh bien, ça rend intelligent !* ». Sa remarque n'était pas du tout ironique. C'était un hommage à l'École. Stanislas LYONNET a alors répondu : « *J'ai aussi cette impression chaque fois que j'y entre mais rassurez-vous, cela s'arrête au bout de la rue d'Ulm* ».

Stanislas LYONNET renouvelle ses remerciements à tous les participants du conseil scientifique, qui lui ont créé des moments merveilleux.

Applaudissements.

Frédéric WORMS avoue qu'il aurait bien sûr été heureux de continuer avec Stanislas LYONNET mais celui-ci voulait généreusement comme toujours marquer cette étape. Il espère continuer à travailler avec lui.

Frédéric WORMS met également en avant le fait que Stanislas LYONNET a parfaitement compris l'École. Et il l'exprime si bien parce qu'il la pratique aussi. Tout le monde est très impressionné par la manière dont il a investi cette présidence, tout en dirigeant un institut incroyablement lourd et fondamental sur les maladies rares et génétiques, au cœur de l'hôpital Necker des enfants malades. L'un des projets d'Imagine est de mettre les chercheurs en contact, pas direct mais avec des médiations, avec les médecins, les psychologues, les proches.

Tout a sa place dans cet institut, que Stanislas LYONNET dirige et, alors que cette structure remplirait à elle seule plusieurs vies de n'importe qui, il a aussi accepté de s'impliquer dans ce conseil scientifique et Frédéric WORMS y voit un geste, qui n'est pas seulement personnel, de générosité, mais qui connecte aussi des mondes qu'il faut en effet connecter.

Tous partagent les préoccupations de Stanislas LYONNET et l'École continuera à travailler avec lui. Il a eu la générosité d'évoquer les cohérences nécessaires et il est on ne peut plus cohérent pour l'ENS de travailler avec lui. Elle le fait, elle le faisait et elle le fera. C'est aussi un geste de confiance. L'École ne peut se réjouir du fait que cela amène Stanislas LYONNET à ne plus faire partie de ce conseil mais elle cherchera à être digne de ce geste de confiance et de tout ce qu'il vient de dire. Ce n'est pas simple face aux défis qu'elle affronte mais elle gardera ces paroles comme une boussole. La gratitude de l'École est immense envers Stanislas LYONNET et elle la marquera auprès de lui de plusieurs façons. Dans cet esprit, le partenariat avec l'AP-HP permettra de travailler ensemble.

Par ailleurs, Frédéric WORMS prononcera aussi un mot pour celles et ceux qui ont présenté leur démission en même temps que le président, pour d'autres raisons. Estelle OUDOT a souhaité quitter ce conseil pour des motifs personnels. Elle a été longtemps directrice adjointe Lettres de l'École. Elle est helléniste, professeur de grec à l'université de Dijon. Parmi les noms transmis au ministère figurait celui d'une personne ayant un peu le même profil scientifique, à savoir Anne-Marie TURCAN-VERKERK, que l'École a proposé de retenir. Elle a été vice-présidente de l'EPHE et de PSL et porte le projet Biblissima d'humanités très concrètes, car concernant des manuscrits, mais aussi très numériques. Elle a récemment rejoint une unité dont l'École est tutelle avec l'EPHE : AOROC. Le ministère l'a nommée hier.

D'autre part, Frédéric WORMS souligne que les personnalités capables d'incarner un des grands problèmes du moment, comme le fait Stanislas LYONNET pour la santé, sont peu nombreuses. Aussi, il est très heureux que Jean JOUZEL ait accepté de rejoindre ce conseil scientifique. Il incarne le même engagement dans la même rigueur, la même modestie et le même dévouement aux autres.

Frédéric WORMS avait été extrêmement frappé quand Jean JOUZEL a remis la Légion d'honneur à Corinne LE QUERE, présidente du Haut Conseil pour le climat. Ces cérémonies sont très souvent pompeuses mais Frédéric WORMS y avait ressenti une ambiance de grande responsabilité face aux enjeux climatiques, d'extrême simplicité et de vraie générosité. Les exemples de Stanislas LYONNET et de Jean JOUZEL sont, pour l'École, de grandes inspirations.

Frédéric WORMS mentionne également deux autres démissions, dont la direction a été informée plus récemment. Daphné BAVELIER a trop de charges en ce moment et n'aura plus le temps de se consacrer à ce conseil. Par ailleurs, Pap NDIAYE a confirmé le conflit d'intérêts avec ses nouvelles

fonctions. L'École le regrette vraiment mais en même temps, elle est heureuse de ce qu'il incarne et de ce qu'il porte. À cet égard, Frédéric WORMS pense ne contredire personne en affirmant que le conseil lui apporte ses vœux dans ses nouvelles missions. Sylvie RETAILLEAU a aussi démissionné du CA pour le même type de raison. Il est vrai que le conseil inclut des personnalités que tout le monde lui envie. Il faudra ainsi identifier d'autres personnes, suite à la démission de Daphné BAVELIER et de Pap NDIAYE.

Frédéric WORMS tenait à informer le conseil de ces évolutions mais l'objet de la présente séquence est surtout de remercier Stanislas LYONNET collectivement. Ce sera encore fait de plus d'une manière ultérieurement.

Applaudissements.

VI. Questions diverses

Frédéric WORMS précise qu'il n'a pas noté de questions diverses.

Anne CHRISTOPHE assure qu'elle a déjà répondu à celles qui avaient été posées.

Stanislas LYONNET propose de clore la séance.

Le prochain conseil scientifique se tiendra le 25 novembre 2022.

La séance est levée à 13h00.